

Les Annonces sont reçues
au bureau du Journal -

Compte courant postal 665
Téléphone 5-64

LE SOLEIL D'AUVERGNE

Hebdomadaire d'Action Nationale

Directeur: JEAN VISSOUZE

ABONNEMENTS

Rédaction & Administration:
25, Rue Gaultier-de-Buzat, CLERMONT-FERRAND

Puy-de-Dôme et Départements limitrophes. 10 fr. par an
Autres Départements 12 —

Pour sortir du Chaos

L'Idée Monarchique



De l'avis de tout le monde le parlementarisme agonise. L'homme de la rue, le premier venu n'a plus aucune confiance dans ses élus. Les journaux — y compris ceux de gauche, se préoccupent de régénérer le régime qui meurt. Toutes les solutions proposées par les partis sont vaines parce que rien de positif n'est vraiment élaboré. Relisons et méditons cette page de notre éminent collaborateur et ami Georges Deherme dans « Auguste Comte et son œuvre » (1): « Aujourd'hui, nous voyons ce que produit le suffrage universel. Ce n'est que du bon sens de le condamner. Il y a soixante ans, il fallait plus. C'est là que le génie de Comte s'atteste. Il a tout prévu de notre lamentable anarchie parlementaire. Il déclare radicalement absurde de faire désigner les compétents par les incompetents, les supérieurs par les inférieurs, de livrer la défense de l'intérêt général aux compétitions d'intérêts particuliers, de rompre la continuité, de supprimer la responsabilité gouvernementale et de paralyser l'autorité dirigeante. « Le régime parlementaire fait passer l'anarchie de l'état aigu à l'état chronique. » Cela s'est vérifié, ce semble.

« Sa perspicacité est tellement sûre qu'elle tient de la divination. Voyez, par exemple, ce qu'il écrit, après le coup d'Etat, à son disciple et ami Célestin de Bignères: « Tout consiste en ce que le dictateur est devenu Mamamouchi, croyant avoir acquis l'hérédité d'après le vœu des paysans français dont la décision n'est pas plus efficace que s'ils avaient voté deux cents ans de vie ou l'exemption de goutte; ce jeu à l'Empire sera sans doute fort dispendieux et son issue sera tragique, mais... »

Ces vaines réclamations, ces avis contradictoires, ces appels au sauveur ont quelque chose d'inquiétant et de désespéré qui étonne douloureusement de la part d'un pays comme le nôtre. Nous faisons figure de l'homme qui s'accroche à un serpent pour éviter de se noyer.

Il faut plus de sérénité, plus de sérieux, plus de calme. D'accord sur la malfeasance du régime présent il ne faut pas crier au dictateur en oubliant que la dictature a rarement été le privilège des bons et qu'il y a foison de dictateurs rouges et de tyrans.

Il faut donc orienter l'opinion vers une solution raisonnable ayant pour elle l'expérience des siècles. Il nous faut guider la foule éternelle des patriotes vers le puissant courant qui entraîne les meilleurs esprits d'aujourd'hui: la restauration de la monarchie.

Il est temps, en effet, d'activer la propagande de la seule doctrine de Salut public qui puisse nous sortir du marasme dans lequel notre pays se traîne.

On ne rencontre plus à présent, maintenant que les yeux sont ouverts, les imbéciles arguments que les manuels scolaires ont répandu sur la monarchie. Tout au plus, a-t-on à y ajouter l'incrédulité quant à la réalisation du passage de la République à la Monarchie. Chacun sent grâce aux persévérants efforts des maîtres de l'Action Française, s'effacer ses préventions contre le plus humain et à tout prendre, réellement le moins imparfait des régimes.

Charles Maurras, dans la nouvelle édition qu'il vient de donner de son « Enquête sur la monarchie » (1), parle du pouvoir royal en ces termes:

« Ce genre de souveraineté est celui devant lequel l'homme s'incline le plus facilement. L'ambition suscite par elle-même des émules, le talent se jalouse, le mérite s'envie, et il en est de même du bonheur quand il est... »

« cette leçon de monarchie à Mme de Coigny: « Sur ce trône, au lieu d'un soldat turbulent et d'un homme de mérite aux pieds duquel notre nation idolâtre des qualités personnelles se porterait, je demande qu'on y place le gros Monsieur (Louis XVIII), puis, M. le comte d'Artois (Charles X), enfin ses enfants et tous ceux de sa race par rang de primogéniture: attendu que je ne connais rien qui prête moins à l'enthousiasme et qui ressemble plus à l'ordre numérique que l'ordre de naissance et commande davantage le respect pour les lois, que l'amour pour le monarque finit toujours par ébranler. »

« Le docteur Bruno de Boisgoin exagère. Il y a un juste enthousiasme du droit royal, mais c'est une passion sereine, et celui qui l'éprouve a conscience de servir un ordre qu'il n'a pas fait. La juste admiration des personnes royales, n'engage pas dans l'idolâtrie où le culte d'un César jette ses séides qu'il se soit fait lui-même ou qu'ils l'aient fabriqué. Le sujet qui adresse son hommage à son roi salue le représentant né de l'histoire de la nation... ce sentiment est républicain, dirait La Bruyère, et non césarien... ce pouvoir personnel est impersonnel en sa source. Le roi n'est pas un concurrent. »

Et c'est parce que nous souffrons profondément de voir la France divisée et ruinée par les partis que nous voulons rétablir cette monarchie qui, en huit siècles, a fait de notre nation ce qu'elle est. La monarchie n'est pas un parti, c'est le refuge de tous, a dit le duc d'Orléans. Il importe que nous répandions et fassions comprendre de plus en plus cette grande parole de paix publique.

Jean VISSOUZE.

La vie de la République est la mort du Catholicisme.

MICHELET.



Combien d'Abonnés

Un Mensonge qui a trop duré

Nous extrayons de l'Action Française Agricole l'article suivant: La grande revue commerciale Les Echos reprend par voie d'affiche son odieuse campagne contre les agriculteurs français. Le placard apposé place de l'Opéra pendant près d'une semaine leur a coûté plus de 2.000 francs par jour! Rien n'est trop cher pour une publicité mensongère.

Les Echos présentent sous la forme du tableau comparatif suivant les impôts du Commerce et de l'Industrie en face de ceux que paye l'Agriculture.

Deux à trois millions de commerçants paieront en 1926, 11 milliards de francs d'impôts	Sept à huit millions d'agriculteurs paieront en 1926, 180 millions de francs d'impôts
Impôts des commerçants et industriels en millions de francs	Impôts des agriculteurs en millions de francs
1925: 8.899; (prévisions): 11.043	1925: 114; 1926 (prévisions): 180

Tableau qu'ils font suivre par un commentaire ainsi conçu: Depuis 1920 et au seul titre de leur profession les commerçants et industriels ont payé à l'Etat 40 milliards. Alors que les agriculteurs pour des bénéfices au moins égaux et quoique plus nombreux ont payé moins d'un demi milliard soit 80 fois moins.

LES ECHOS MENTENT!

Leur affiche altère la vérité par inexactitude, omission et fausse interprétation des chiffres officiels.

Les Echos enflent à plaisir les charges du commerce et de l'industrie et baissent sous silence celles que supporte l'Agriculture.

ILS OMETTENT, en toute connaissance de cause, les 210 millions d'impôt foncier sur la propriété non bâtie et les 80 millions d'impôts sur la propriété bâtie payés par les cultivateurs.

ILS OUBLIENT, pour les besoins de leur argumentation, les formidables droits de mutation, les prestations, les taxes sur les chevaux et voitures, etc.

ILS NE SAVENT PAS, OU ILS FEIGNENT DE L'IGNORER, que les terriens paient un impôt formidable sur le blé: 90 millions de quintaux vendus en moyenne à 45 francs au-dessous du cours, soit un impôt indirect de 4 milliards par an.

ILS ADMETTENT, pour justifier leur mensonge, que l'agriculture donne des bénéfices proportionnés à ceux de l'industrie et du commerce.

OR, ILS SAVENT PARFAITEMENT QUE l'industrie et le commerce incorporent dans leur prix de revient la taxe sur le chiffre d'affaires et l'impôt sur les bénéfices et que c'est la population rurale, formant la moitié des consommateurs de France qui supporte par incidence les impôts industriels et commerciaux.

ILS OUBLIENT DE DIRE QUE la taxe d'apprentissage n'a pas à être payée par les cultivateurs, car la famille rurale résout au jour le jour, pour ses fils, sans y penser, leur instruction professionnelle.

SI L'AGRICULTURE NE PAIE PAS D'IMPOT SUR LES BENEFICES DE GUERRE, ELLE A ACOUIS CE DROIT ASSEZ CHER PAR LA

LA POLITIQUE

Les Français veulent essayer de sauver la France

Depuis le beau geste de la Fédération du Commerce de Marseille, jusqu'à celui si touchant des élèves du lycée de Casablanca, c'est une volonté bien manifeste qui se dénote dans nombre d'esprits: « Sauver la France, conjurer le péril, malgré tout. C'est-à-dire malgré les politiciens, vampires engendrés par l'absurde régime. Et chacun, de sa maigre bourse razzinée par le percepteur, tire encore quelque argent, consacré de bon cœur à ce salut qu'il espère assurer.

Braves gens! Pour cette action généreuse, pour ce sacrifice sans gloire, consenti si simplement, la France vous sera, quoiqu'il arrive, reconnaissante toujours. Mais vous ne la sauvez pas malgré les politiciens ».

Il faudrait avant tout débarrasser le pays de cette lèpre qui le ronge et le désagrège. Ah! comme la confiance renaîtrait alors sur tout le territoire! Comme l'argent vivifiant affluerait dans ses coffres, tribut salvateur offert par tous les bon Français!

Vous montrez la voie, vous êtes les pionniers de cette contribution patriotique, mais ce qui empêche votre geste d'être généralement imité c'est que la réforme salutaire, l'opération régénératrice n'a pas encore eu lieu.

Mais il y a des présages qui permettent d'espérer. Avant longtemps, sans doute, la politique sera chassée du pouvoir à coups de cravache.

Alors, la confiance renaîtra. Alors, les bons Français n'hésiteront plus à donner leur argent pour conjurer le péril financier.

Alors, mais alors seulement, la France sera sauvée.

Les industriels contre

« son œuvre » (1): « Aujourd'hui, nous voyons ce que produit le suffrage universel. Ce n'est que du bon sens de le condamner. Il y a soixante ans, il fallait plus. C'est là que le génie de Comte s'atteste. Il a tout prévu de notre lamentable anarchie parlementaire. Il déclare radicalement absurde de faire désigner les compétents par les incompetents, les supérieurs par les inférieurs, de livrer la défense de l'intérêt général aux compétitions d'intérêts particuliers, de rompre la continuité, de supprimer la responsabilité gouvernementale et de paralyser l'autorité dirigeante. Le régime parlementaire fait passer l'anarchie de l'état aigu à l'état chronique. » Cela s'est vérifié, ce semble.

« Sa perspicacité est tellement sûre qu'elle tient de la divination. Voyez, par exemple, ce qu'il écrit, après le coup d'Etat, à son disciple et ami Célestin de Blignères: « Tout consiste en ce que le dictateur est devenu Mamamouchi, croyant avoir acquis l'hérédité d'après le vœu des paysans français dont la décision n'est pas plus efficace que s'ils avaient voté deux cents ans de vie ou l'exemption de goutte; ce jeu à l'Empire sera sans doute fort splendide et son issue sera tragique, mais sans qu'il en soit plus sérieux. »

Il est loin encore que ces idées soient courantes et si chacun sent confusément que la France a besoin d'un grand changement, qu'il faut mettre de l'ordre dans le chaos, on réclame à tous les échos un chef, un dictateur quel qu'il soit.

(1) Giard et Brière. Paris, 1909.

Il faut donc remettre l'opinion vers une solution raisonnable ayant pour elle l'expérience des siècles. Il nous faut guider la foule éternelle des patriotes vers le puissant courant qui entraîne les meilleurs esprits d'aujourd'hui: la restauration de la monarchie.

Il est temps, en effet, d'activer la propagande de la seule doctrine de Salut public qui puisse nous sortir du marasme dans lequel notre pays se traîne.

On ne rencontre plus à présent, maintenant que les yeux sont ouverts, les imbéciles arguments que les manuels scolaires ont répandus sur la monarchie. Tout au plus, a-t-on à vaincre l'incrédulité quant à la réalisation, au passage de la République à la Monarchie. Chacun sent grâce aux persévérants efforts des maîtres de l'Action Française, s'effacer ses préventions contre le plus humain et à tout prendre, réellement le moins imparfait des régimes.

Charles Maurras, dans la nouvelle édition qu'il vient de donner de son « Enquête sur la monarchie » (1), parle du pouvoir royal en ces termes:

« Ce genre de souveraineté est celui devant lequel l'homme s'incline le plus facilement. L'ambition suscite par elle-même des émules, le talent se jalouse, le mérite s'envie, et il en va de même du bonheur quand il est attaché aux dons personnels. En 1813, lorsque l'esprit public français se préoccupait du successeur possible de Bonaparte, Bruno de Boisgelin, qui devait être un assez joli fat, joignait quelque bon sens à son impertinence quand il donnait

(1) Nouvelle Librairie Nationale. Paris, 1924.

« qu'il n'a pas fait. La juste admiration des personnes royales, n'engage pas dans l'idolâtrie ou le culte d'un César jette ses séides qu'il se soit fait lui-même ou qu'ils l'aient fabriqué. Le sujet qui adresse son hommage à son roi salue le représentant né de l'histoire de la nation... ce sentiment est républicain, dirait La Bruyère, et non césarien... ce pouvoir personnel est impersonnel en sa source. Le roi n'est pas un concurrent. »

Et c'est parce que nous souffrons profondément de voir la France divisée et ruinée par les partis que nous voulons rétablir cette monarchie qui, en huit siècles, a fait de notre nation ce qu'elle est. « La monarchie n'est pas un parti, c'est le refuge de tous », a dit le duc d'Orléans. Il importe que nous répandions et fassions comprendre de plus en plus cette grande parole de paix publique.

Jean VISSOUZE.

La vie de la République est la mort du Catholicisme.

MICHELET.

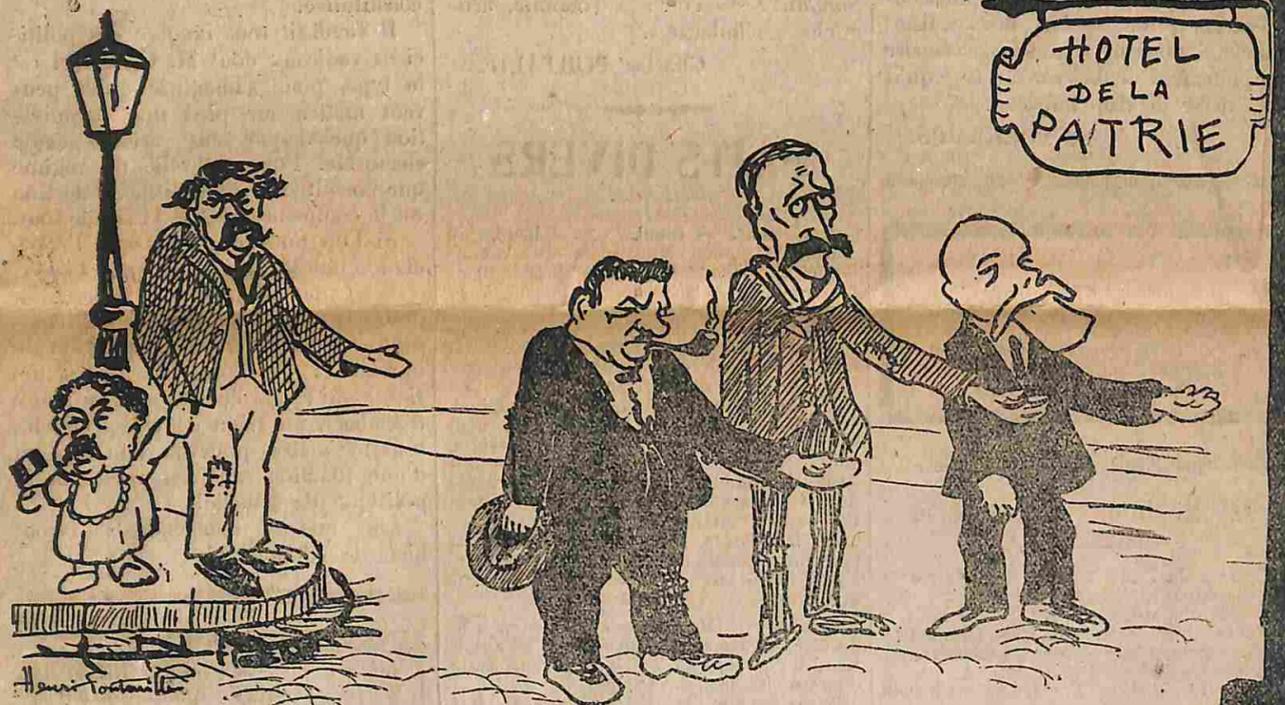
?

Combien d'Abonnés avez-vous fait ce mois-ci à notre Journal

?

LES MENDIANTS

O charité, que de crimes on commet en ton nom!



Donnez nous nos petits 42.000 francs s'il vous plaît...

« depuis 1920 et au seul titre de leur profession les commerçants et industriels ont payé à l'Etat 40 milliards. Alors que les agriculteurs pour des bénéfices au moins égaux et quoique plus nombreux ont payé moins d'un demi milliard soit 80 fois moins. »

LES ECHOS MENTENT !

Leur affiche altère la vérité par inexactitude, omission et fausse interprétation des chiffres officiels. Les Echos enflent à plaisir les charges du commerce et de l'industrie et passent sous silence celles que supporte l'Agriculture.

ILS OMETTENT, en toute connaissance de cause, les 210 millions d'impôt foncier sur la propriété non bâtie et les 80 millions d'impôts sur la propriété bâtie payés par les cultivateurs.

ILS OUBLIENT, pour les besoins de leur argumentation, les formidables droits de mutation, les prestations, les taxes sur les chevaux et voitures, etc.

ILS NE SAVENT PAS, OU ILS FEIGNENT DE L'IGNORER, que les terriens paient un impôt formidable sur le blé: 90 millions de quintaux vendus en moyenne à 45 francs au-dessous du cours, soit un impôt indirect de 4 milliards par an.

ILS ADMETTENT, pour justifier leur mensonge, que l'agriculture donne des bénéfices proportionnés à ceux de l'industrie et du commerce.

OR, ILS SAVENT PARFAITEMENT QUE l'industrie et le commerce incorporent dans leur prix de revient la taxe sur le chiffre d'affaires et l'impôt sur les bénéfices et que c'est la population rurale, formant la moitié des consommateurs de France qui supporte par incidence les impôts industriels et commerciaux.

ILS OUBLIENT DE DIRE QUE la taxe d'apprentissage n'a pas à être payée par les cultivateurs, car la famille rurale résout au jour le jour, pour ses fils, sans y penser, leur instruction professionnelle.

SI L'AGRICULTURE NE PAIE PAS D'IMPOT SUR LES BENEFICES DE GUERRE, ELLE A ACQUIS CE DROIT ASSEZ CHER PAR LA MORT DE 900.000 DE SES ENFANTS DEVANT L'ENNEMI !

Les Echos ont le toupet de faire croire que l'Etat républicain va à la faillite parce qu'il se refuse à rien demander aux agriculteurs.

On oublie que la République sur un budget de 34 milliards, dote généralement l'Agriculture de 100 millions par an ! Et qu'à côté de cette économie ruineuse, elle se prépare à allouer 42.000 francs par an aux parlementaires.

Au profit de qui et par quel ordre mentent les « Echos » ?

EN BREF...

Le Pirate Philanthrope

Sait-on pourquoi les Etats-Unis se proposent — avec la complicité de la grande presse, des politiciens et de la Bêtise du nombre, — de nous imposer un tribut perpétuel et de ruiner la France ?

Un ancien chef du gouvernement italien, qui est banni de sa patrie, après avoir été congrûment bâtonné, M. Nitti, nous l'apprend dans son livre de propagande boche, la Paix, que j'ai déjà eu l'occasion de citer:

« A juste titre, les Etats-Unis nous réclament le paiement de nos dettes. Ils se sont aperçu que les actes des vainqueurs ne méritaient aucune confiance et que toute concession américaine, tout abandon de créances n'auraient pour résultat que d'accroître les dépenses militaires (françaises) en Europe. »

Il y avait la fille qui se prostituait pour offrir des bas de soie à sa mère, l'assassin qui trucidait une vieille rentière pour acheter des bonbons à sa petite sœur. Il manquait ceci: Les Etats-Unis qui pillent l'Europe, et surtout la France, par pur désintéresse-

ment, pour que ne soit fait aucun mal à la pauvre Bochie, et notamment pour que ne soient contrariés d'aucune manière les projets d'avenir ultra-humanitaires de Ludendorff, Hindenburg et von Seeckt.

Et comme les Américains sont présentement les meilleurs agents de la revanche allemande en préparation, le traitre Nitti ajoute:

« Les Etats-Unis ont été les facteurs décisifs de la victoire, et après l'armistice, ils ont fait preuve d'une grande noblesse. Ils n'ont accepté de la guerre aucun bénéfice. »

Hé quoi ! « aucun bénéfice » ? Vraiment, le dieu Dollar fait des miracles. Les Etats-Unis, aujourd'hui, détiennent plus de la moitié de tout l'or du monde, ils ont transformé leurs dettes en créances fantastiques, ils se sont enrichis fabuleusement. Que serait-ce, Seigneur ! s'ils n'avaient « fait preuve d'une grande noblesse » et s'ils avaient accepté de la guerre dollarifique le moindre bénéfice ?...

L'épilogue qui convient à cette histoire de brigands dépend, non des politiciens corruptibles et corrompus, mais de l'énergie intelligente des contribuables français.

A bon entendeur, salut !

Georges DEHERME.

quelqu argent, consacré de bon cœur à ce salut qu'il espère assurer.

Braves gens ! Pour cette action généreuse, pour ce sacrifice sans gloire, consenti si simplement, la France vous sera, quoiqu'il arrive, reconnaissante toujours. Mais vous ne la sauvez pas malgré les politiciens.

Il faudrait avant tout débarrasser le pays de cette lépre qui le ronge et le désagrège. Ah ! comme la confiance renaîtrait alors sur tout le territoire ! Comme l'argent vivifiant affluerait dans ses coffres, tribut salvateur offert par tous les bons Français !

Vous montrez la voie, vous êtes les pionniers de cette contribution patriotique, mais ce qui empêche votre geste d'être généralement noté c'est que la réforme salutaire, l'opération régénératrice n'a pas encore eu lieu.

Mais il y a des présages qui permettent d'espérer. Avant longtemps, sans doute, la politique sera chassée du pouvoir à coups de cravache.

Alors, la confiance renaîtra. Alors, les bons Français n'hésiteront plus à donner leur argent pour conjurer le péril financier.

Alors, mais alors seulement, la France sera sauvée.

Les industriels contre les politiciens

Il y a quelques jours, l'Union Syndicale des Industriels Lyonnais a adressé au Président du Conseil une lettre dans laquelle elle lui demande d'agir de tout son pouvoir pour conjurer la crise financière actuelle.

Cette lettre contient des vérités assez dures, on pourra en juger par les quelques lignes que j'en reproduis ci-dessous.

« ... Nous venons vous faire part des alarmes que nous cause la situation financière actuelle de notre pays et vous demander de faire tout ce qui sera en votre pouvoir pour hâter une solution dont la rapidité est une des conditions essentielles.

« En effet, le temps passe, les discussions continuent sur des points de doctrine: aucune solution précise n'est en vue. La confusion augmente tous les jours; un malentendu paraît s'établir de façon définitive entre le pays qui travaille et produit et ceux qui paraissent ignorer la gravité de l'heure. »

Ce sont là, exprimées timidement encore, des opinions que nous ne cessons de répéter. Industriels et politiciens ne sont point gens à pouvoir se comprendre. Les uns sont des producteurs, et les autres des parasites; les industriels travaillent à la richesse du pays, et les politiciens exploitent cette richesse au mieux de leurs intérêts personnels.

Pour se maintenir au pouvoir, pour faire durer le régime fructueux et louche, ils n'hésitent pas à charger d'impôts les industriels. Quelle situation est maintenant la leur ? Au point où en sont les changes, l'achat des matières premières surtout dans,

Mais le serment en justice est devenu une simple formalité.

Ces Messieurs de la commission des Finances veulent en faire une garantie formelle. Comment s'y prendront-ils ?

Jurer sur les Droits de l'Homme? Je crains qu'il n'y ait beaucoup de gens, qui, comme moi ne se croient pas plus engagés par cette cérémonie que par un serment sur le Manuel du Pêcheur à la ligne.

Jurer sur le Christ? (Horreur, crieront les Cartellistes !)

Du reste si on voulait entrer dans la voie du serment religieux (le seul qui puisse être efficace) il faudrait prévoir dans le prétoire du percepteur non seulement un Christ, mais aussi une Bible, un Talmud, un Coran, etc.

On ne saurait recourir à ces emblèmes religieux, en République.

Alors sur quoi jurera-t-on ? Sur la barbe de Doumer ?

Le mécontentement augmente de toute part

Le commerce et l'industrie français, parties vitales du pays que frappe à coups redoublés les mesures de l'insane politique financière actuelle, un instant déroutés, se ressaisissent et font tête.

Les Groupements, les Confédérations, les Chambres de commerce organisent activement des réunions de protestation.

Cette semaine, à Blois, Chambéry, Lille, Valence, Bar-le-Duc, des ordres du jour s'élevant contre les nouvelles mesures fiscales ont été votés par des milliers de commerçants et d'industriels.

Ils en ont assez d'être pillés, dévalisés par le fisc; de voir leur argent, par le canal des impôts, parti pour des directions et des usages inconnus.

Ils ont maintenant acquis la certitude que jamais ils n'auront assez d'argent pour remplir suffisamment les coffres de la République, ce tonneau des Danaïdes.

Et de toutes leurs forces, ils tiennent à affirmer que les exactions ne doivent, ne peuvent plus continuer. Que c'est assez, et même que c'est trop.

On ne parlera pas à Genève

Les tapis verts de Genève (autour desquels on fait des discours sur la Paix entre deux parties de bridge) ne verront pas, le 15 février, la vertueuse cohorte des apôtres internationaux du pacifisme.

La Conférence préparatoire du Désarmement n'aura pas lieu.

Le trépidant avocat Paul Boncour n'ira pas y affirmer les intentions générales de la France.

L'harmonie européenne, voir mondiale, ne subira malgré tout aucun préjudice de ce fait.

Au contraire.

Ces parlottes sont dangereuses, on ne saurait trop le répéter. Couteuses, aussi, mais ce ne serait là qu'un moindre inconvénient si ces messieurs se contentaient de villégiaturer, de banqueter, de jouer au golf ou au bridge et de poser pour le cinéma.

de l'intérieur et ex-directeur de la Montagne (ce dont il oublie de nous informer) peut à son gré activer et faire aboutir les questions en instance. Tiens, tiens !

Alors, lecteurs qui demandez une pension, qui sollicitez un passeport, ou qui avez à accomplir quelques démarches auprès des services administratifs, vous ferez antichambre, vous vous heurterez aux guichets fermés ou serez renvoyé comme un volant de service en service.

Tandis que M. Jules Causit, ex-chef adjoint du cabinet d'un ministre obtiendra à son gré et instantanément tout ce qu'il lui plaira de demander à ces mêmes administrations.

Que voilà bien mise en lumière une des beautés du régime actuel, et non la moindre...

M. Jules Causit met moyennant finance, son influence à la disposition des vulgaires citoyens qui n'ont pas, eux, été chef de cabinet d'un ministre de la 3^e République.

Comme quoi une parcelle de pouvoir, même fugitive, peut nourrir son homme.

Nous le savions déjà, mais il nous plaît toujours de le noter.

GRANDE MAISON DE MODES

Au Camélia

6, rue des Gras, 6

SES MODÈLES LES PLUS CHICS pour Dames et Fillettes

DEUIL ET COULEURS

L'abondance des matières nous force à remettre au prochain numéro l'article habituel de notre excellent collaborateur Black, sur *Le Soleil d'Auvergne à Thiers*.

De beaux films

La nouvelle Direction du Cinéma Gergovia donnera pour les semaines qui vont suivre quelques productions cinématographiques sensationnelles et en particulier les meilleurs des films français.

Citons: « Le Monde Perdu »; « J'ai tué » de Roger Lion; « La Terre Promise » avec Baquel Meller; « Salambo »; « Mon Curé chez les Riches »; « La princesse aux clowns » avec Huguette Duflos et « Madame Sans Gêne » la super-production française.

Nul doute qu'un brillant succès ne vienne récompenser les efforts du nouveau et sympathique directeur.

Nos Conseils et nos Recettes

CONTRE LES ENGELURES

Le petit remède que je vous indique, lecteurs, n'est pas une réclame pour quelque obscur produit. Il est néanmoins simple et efficace. Le soir, avant de se coucher, lotionner les parties atteintes avec de l'huile d'olives. Elle pénètre rapidement dans la peau en sorte que celle-ci ne reste pas grasse. Chaque fois qu'on se lave les mains à l'eau, avoir soin de les passer à l'huile avant de prendre le savon. Puis quand le savon et l'huile sont mélangés, on peut se taper les mains dans l'eau. Sur les gerçures, engelures, la bonne huile convient mieux que la glycérine.

Elle comprenait d'abord une partie purement didactique à la fois très nourrie d'idées et très claire, puis une série de projections destinées à rendre la leçon plus tangible par les yeux.

L'évolution si mouvementée de l'art décoratif dans les dernières années débuta vers 1860 sous l'égide de quelques artistes anglais: William Morris, Ruskin, l'apôtre, le prêtre du culte de la Beauté, Burne Jones et quelques autres qui, pour le malheur des belles idées trop souvent galvaudées et animées par l'adoption du goût public, nous amenèrent à un goût exclusif pour les couleurs mourantes, les bois laqués, les femmes hiératiques et les fleurs non moins hiératisées. Il se fit à cette époque une consommation effrayante d'iris et de feuilles de maronnier. Grasset, artiste vigoureux, apporta à ce style un peu mou un solide esprit de Suisse français, et une documentation admirable, il a créé une école qui a laissé des résultats très remarquables dans la décoration en général, le vitrail, la typographie, l'affiche. Avec Chéret, c'est lui qui dans cet art urbain — si on peut dire — a donné le premier des images vraiment artistiques aux tristes murailles de nos cités.

Cette époque, où l'on affirmait le goût et le désir de revenir à l'interprétation de la nature, fut gâtée par l'abus de la ligne courbe ou en « coup de fouet »: c'était un ensemble qui « fichait le camp » suivant l'expression énergique des artistes.

Bing, collectionneur passionné, dévoué à son œuvre jusqu'aux plus grands sacrifices pécuniaires, s'éleva pourtant, à ce moment, un style de mobilier très étudié, s'inspirant de la nature jusqu'à vouloir identifier le meuble et l'arbre, évitant soigneusement tout espèce de rattachement aux styles du passé. Ecole consciencieuse du reste qui n'employait que le bois plein et surtout les bois du pays, avec une ornementation charmante, souvent, en elle-même, mais surabondante, indésirable.

Ce mouvement échoua pour divers motifs dont l'antagonisme des antiquaires et des ébénistes de second ordre, très faits à l'idée de fournir à l'humanité, jusqu'à la consommation des siècles des salles à manger Heu-

LA SEMAINE

Vendredi. — On poursuit à la Chambre la discussion générale des projets financiers.

M. Doumer serait disposé à accepter le remplacement de la taxe sur les paiements par la taxe sur la production.

Samedi. — La Chambre continue la discussion des projets financiers.

Dimanche. — Le Sénat et la Chambre ont voté le douzième provisoire pour le mois de février.

Lundi. — Des réunions importantes ont été tenues à Blois et à Bar-le-Duc par les Fédérations commerciales pour protester contre les nouveaux impôts.

Mardi. — La Chambre discute le projet de loi sur les baux à loyer.

Mercredi. — La Chambre passe aujourd'hui au débat des projets financiers.

M. Briand prononce un discours préparatoire où il engage tous les partis à faire montre de bonne volonté.

Judi. — Le texte imposant le serment fiscal à tous les contribuables payant l'impôt sur le revenu a été voté par la

Chambre. Mais cette révolution n'a pas été une affaire de caprice, elle est amenée logiquement — est-ce une raison pour qu'elle dure? — par les nouveaux modes de construction des maisons particulières et des monuments: carcasses métalliques, béton armé. La résistance admirable de ce nouveau matériau, permettant de nouvelles combinaisons, dérouta les habitudes de notre œil qui associait l'idée de solidité réelle à une certaine solidité apparente, vérifiée. Qu'auraient pensé nos ancêtres qui, au XI^e siècle se pressaient dans les églises romanes s'ils avaient pu voir construire le chœur de la cathédrale de Beauvais ?

Et, pour le mobilier et j'entends aussi les autres arts décoratifs, l'entrée en jeu de la chimie, pour la création de nouvelles et merveilleuses matières: galalithe, nacrolaque, etc. — machines à débiter de vastes surfaces dans les bois précieux, exotiques, moyens nouveaux de travailler le fer et les métaux, tout cela a permis de réaliser un meuble d'où les profils de moulures et de bases sont à peu près bannis, mais qui, avec leurs lignes simples, droites, plaisent à nos yeux lassés jusqu'au dégoût des volutes et des ornements ajoutés. Simplicité rachetée d'ailleurs par les couleurs et les trames admirables de ces bois splendides; chatoiement de l'amarante, de l'amarante, du vieil acajou un peu méprisé qui nous fait paraître insupportable, triste aux yeux, la couleur innommable de tous ces faux vieux meubles faussement rustiques, habillés au brou de noix ou à l'extrait de rassel, et même les bois laqués du XVIII^e siècle.

La matière, aujourd'hui, est chose précieuse et belle; à nous de la faire sentir et d'en tirer parti. Cette idée très noble, très franche mérite que nous ayons au moins une grande considération pour l'effort des artistes actuels si nous ne sommes pas encore complètement habitués à ce qu'il nous offre de trop imprévu.

BEAUCHAMPS.

AUX VILLES DU CENTRE

Affaires exceptionnelles

BLANC - TOILES - LINGERIE

Draps, Mouchoirs, Rideaux

Linge de table, de toilette et d'office

Chemises, Bonneterie, Corssets, etc...

92^e Régiment d'Infanterie

Concert du 7 février 1926 donné au Jardin Lecoq à 15 heures:

- I. « Marche Militaire » N° 3. — Schubert.
- II. « Gallia » (Cantate). — Gounod.
- III. « Passe-Pied » (Danse ancienne). — Gillet.
- IV. « Hérodiade » (Extraits). — Massenet.
- V. « Joyeuse Espagne » (Valse). — Allier.

Le Chef de Musique, M. BERTHOD.

à petit feu.

Goyau. — Espèce des modérés. Famille des cardinaux-verts. Variété académique. Vote sagement. Proteste en bonne forme. Agit en mollesque. Déteste tout ce qui est vivant. Condamné à disparaître grâce à l'évolution.

Jeune République. — Se dit de la femme sans tête greffée par Voronoff. Jusqu'à présent, peu de résultats, car impuissance congénitale et tares consolidées par sélection.

Libéral. — Se dit des catholiques qui insultent Mgr de Montauban (Pichon), donnent des leçons aux évêques, etc. Aiment à être battus, noient leur chien, tirent par derrière sur ceux qui les défendent. Diagnostic: hypocrisie et marche rampante.

Libéralisme. — Très grave affection. Combat les effets, respecte les causes. Biais et ruse au lieu de combattre. Eternelle duperie des bien-pensants.

Lois laïques. — Critérium du vrai républicain (réaction dite de Bismarck) Infaillible.

Millerand. — Caméléon acclimaté. Incapable de mordre, mais absolument inutile. Pour le faire marcher lui f... un coup de pied au derrière (expérience du docteur P. Bertrand).

Opportunisme. — Fièvre orientale. Variété de fatalisme. Engendre l'encéphalite léthargique. Signe: mépris des principes, amour des petites combines.

Progressistes. — Synonymes: modérés, libéraux, etc. Marchent à reculons.

Réaction. — Méthode rationnelle pour recouvrer la santé.

République. — Trou par en bas. Lésion consécutive à blessure (1789) (trou de ball.). **Renversement** de l'ordre logique. Poulailler pour dindons que sucent les renards.

Sanguier. — Voir: astronomie, article « nébuleuse ».

Charles PORTALIE.

FAITS DIVERS

Agressions. — Lundi, vers 3 heures du matin, M. Louis Marcout a été victime d'une agression alors qu'il passait dans une ruelle qui débouche sur la rue de la Fontaine.

Ses agresseurs, au nombre de trois, se sont jetés sur lui à l'improviste et lui ont arraché son portefeuille qui contenait une somme de 120 francs.

M. Louis Marcout a déposé une plainte. M. Ribeyre Michel, employé à la maison Doucet-Gay, qui habite à Aubière, rue Beranger, a été attaqué la même nuit dans l'avenue Albert-Elisabeth. Il a été dépouillé de son portemonnaie qui contenait une trentaine de francs.

M. Ribeyre a porté plainte, il n'a pu malheureusement fournir aucuns renseignements précis sur ses agresseurs, si ce n'est que ceux-ci sont des jeunes gens.

Suicide. — Dimanche dernier, vers 6 h. du soir, un Espagnol, Just Perez, 23 ans, a tenté de se suicider en se tirant une balle de revolver dans la tempe.

Transporté à l'Hôtel-Dieu dans un état désespéré, il reçut les soins de l'internat de service, puis du docteur Piollet.

Perez, dont on ignore les causes du suicide, se tirera d'affaire sans complications.

taumard se livre à un commerce particulier: elle fait, a-t-elle expliqué au juge, du désossage, ce qui consiste à acheter des bêtes de basse qualité, à râcler leurs os et à vendre le produit de l'opération à des charcutiers peu exigeants.

Le vendeur de la vache, un cultivateur de Murat-le-Quaire, a été également interrogé. Il déclare, lui, qu'il a vendu la bête, non pas 130 francs, mais 30 francs et qu'elle était prête à crever! Il semble d'ailleurs qu'il ait cru la vendre pour l'abattage et non pour la boucherie et que sa bonne foi puisse être admise.

Mais que penser du saucisson fait avec de la vache à 30 francs ?

La justice du Cartel. — Les lecteurs du « Moniteur » ont appris vendredi que la « Fédération républicaine, radicale et radicale-socialiste du Puy-de-Dôme, allait tenir ses assises le surlendemain, dans une des salles de l'Hôtel de Ville.

On aimerait à connaître l'étendue des privilèges dont jouissent les organisations de gauche. Il y a deux ans, le politicien Marcombes refusait la salle Gaillard à un conférencier catholique sous le prétexte qu'une salle municipale ne devait pas servir à une réunion politique. Nous n'avons pas appris qu'il ait, depuis, changé d'attitude.

De quel droit accorde-t-il, aujourd'hui, une salle de l'Hôtel de Ville à l'organisation radicale? Epreuve-t-il le besoin de rappeler qu'il n'est qu'un odieux sectaire? Personne ne l'avait oublié, pas même les stupides libéraux qui lui ont assuré un triomphe aux élections municipales dernières.

Quelle est cette catapulte électorale. — Une association des Maires du Puy-de-Dôme vient d'être créée à Clermont, sous l'impulsion du sénateur Clémentel, qui en est le président d'honneur. Deux cents maires environ, nous dit le *Moniteur*, ont assisté à la réunion constitutive.

Il faudrait tout ignorer des politiciens radicaux dont M. Clémentel est le type, pour s'imaginer qu'ils peuvent mettre sur pied une organisation quelconque sans arrière-pensée électorale. Pour cette lie du régime que constitue le radicalisme, l'élection est le commencement et la fin de tout.

Si l'on pouvait douter que l'Association des Maires, nouvellement créée, ne sort pas du cadre habituel des préoccupations radicales, on serait désabusé en méditant la composition du bureau: à l'exception de M. Courtil, à qui échoit de droit, comme maire d'Ambert, un siège de vice-président, tous les maires pourvus d'un titre ou d'une fonction sont des fidèles de la politique de gauche!

Les maires indépendants feront bien de se méfier!

Perrotière PIANOS-MUSIQUE

8, Boulevard Desaix

CLERMONT - F^d

LUTHERIE

PRIX DE FABRIQUE

LE SOLEIL D'AUVERGNE AGRICOLE

CHRONIQUE AGRICOLE

L'Abatage du Châtaignier va être réglementé

La Chambre est appelée à statuer sur le texte de loi suivant adopté par le Sénat en vue de réglementer l'abatage du châtaignier.

Article premier. — Tout propriétaire ou exploitant désirant abattre plus de vingt châtaigniers dans l'année, sera tenu d'en faire une déclaration par écrit au préfet du département, au moins un mois avant l'époque fixée pour l'abatage.

Cette déclaration devra indiquer :

- 1° Le lieu de la coupe;
- 2° Le nombre d'arbres à abattre;
- 3° Si la maladie de l'encre existe dans la châtaigneraie. L'exploitation des bois taillis est exempte de toute déclaration.

Art. 2. — Dans les cas prévus à l'alinéa premier de l'article premier, l'abatage reste libre sous réserve des conditions suivantes :

1° Chaque châtaignier abattu sera remplacé soit par un rejet de la souche, soit par un sujet nouveau qui devra être planté avant l'expiration de la deuxième année qui suivra celle de l'abatage;

2° Le pâturage des chèvres est interdit pendant trois ans, dans les plantations nouvelles et dans les châtaigneraies en voie de reconstitution.

Art. 3. — Les châtaigneraies où la maladie de l'encre aura été constatée sont exemptes des dispositions de l'article 2, mais le propriétaire ou l'exploitant sera tenu de se conformer aux prescriptions du service chargé de la défense contre la maladie.

Art. 4. — Toute personne ayant contrevenu aux dispositions de la présente loi relatives au remplacement des châtaigniers, sera passible d'une amende de cinquante à cinq cents francs (50 à 500 fr.).

Les contraventions relatives à l'exercice du parcours pourront entraîner une amende de cinq à dix francs (5 à 10 fr.).

L'article 463 du Code pénal est applicable aux pénalités prévues.

Art. 5. — Les dispositions de l'article 5 de la loi du 16 août 1913 accordant des subventions en argent et en nature aux départements, communes, associations, et particuliers, en raison de l'importance des travaux ou études exécutés par eux pour le reboisement sont applicables aux châtaigneraies.

Art. 6. — Les offices agricoles départementaux seront autorisés à accorder sur les subventions dont ils disposent des encouragements à la constitution de pépinières de châtaigniers, à la distribution gratuite de plants et aux plantations nouvelles.

Art. 7. — Un décret contresigné par le ministre de l'Agriculture déterminera les conditions d'application de la présente loi dans les départements où la culture du châtaignier lui semblera devoir être encouragée.

Sels de Potasse d'Alsace

Sylvinites, Chlorure, Sulfate
Leur emploi judicieux est indiqué sur toutes les terres pour toutes les cultures

Demandez tous renseignements agricoles gratuits au Bureau Régional d'Etudes sur Engrais, 29, Place de Jaude, Clermont-Ferrand.

A TRAVERS LES MARCHÉS

LE BLE

Dans l'ensemble, les blés sont assez beaux et la levée de ceux qui ont été semés tardivement se fait bien.

Par suite de la légère hausse des changes et sur avis de fermeté à l'étranger le marché a été ferme. La situation est toujours très incertaine et il est difficile de prévoir quoi que ce soit. Nous ne pensons pas cependant que la culture française ait actuellement intérêt à beaucoup pousser à la hausse car d'ici le mois de juillet bien des événements peuvent se produire à l'étranger.

A Paris, mercredi 3 février on a coté : marché officiel : février 146,50, mars 147,4 de mars 149,50. Marché libre : on cote départ : Allier, Puy-de-Dôme, 147 à 149; Beauce, Touraine 140.

A Lyon, mardi 2 février on a coté sur wagon, départ Allier, Puy-de-Dôme 146,50 à 147; Cher, 142; Côte d'Or 146; marché faible.

A Marseille, le 2 février, le marché a été faible en baisse légère. Les Manitoba numéro 2 ont été cotés 178 à 180 et les blés russes 170; on cote départ Puy-de-Dôme 148,50, Nièvre 145.

LE SEIGLE

Marché calme. Prix sans variations. Il est très difficile de trouver des acheteurs. On cote départ : Puy-de-Dôme 99 à 100, Haute-Loire 100 à 101. La farine de seigle vaut à Marseille départ Puy-de-Dôme 136 pour l'ordinaire et 139 pour la supérieure.

L'ORGE

Demande calme, prix sans variations légèrement faibles. On cote départ : orges du Gatinais 109 à 110; Beauce 108 à 109, Champagne 107 à 108; Haute-Loire, Puy-de-Dôme 114 à 118. Escourgeons Beauce 100 à 101; orges de mouture 92 à 95.

L'AVOINE

Tendance soutenue, la demande est active et l'on offre peu de marchandises. Les avoines grises d'hiver du Centre ont été cotées cette semaine 103 à 104 à Marseille, 104 à 105 à Lyon sur wagon départ.

On paye en culture dans l'Allier les grises de printemps 100 fr., grises d'hiver 100 à 102; noires 102 à 103.

LES ISSUES

La tendance est calme et les cours sont tenus. On cote sans gros 70 à 72, sans fins 68 à 70 départ Lyon. Départ région de Paris on cote : sans gros 73 à 74, sans ordinaires 71 à 72; remoulage 78 à 80.

TOURTEAUX

Marseille, 3 février. — La tendance plus facile des devises étrangères a entraîné une certaine faiblesse sur les cours des tourteaux.

Le courant des transactions est stationnaire.

Nous cotons à notre place en tourteaux plaques d'arachides Rufisque : extra blancs, 110 fr.; blancs premier choix supérieur, à 106 fr.; blancs, à 105 fr., et courants, à 98 fr.

En tourteaux de coprais nous cotons : les demi-Cochin, à 112 francs, les Ceylan, à 106 francs; les demi-blancs, à 104 francs; les courants pains carrés, à 102 francs; et les courants pains ronds, à 100 francs, le tout nu.

Les palmistes naturels valent actuellement 79 francs, logé.

LES POMMES DE TERRE

L'offre et la demande sont normales. Les cours ont marqué un peu de fléchissement sur la semaine dernière.

On a coté sur wagon départ cette semaine :

A Marseille : Jaune Auvergne Limagne, 42; montagne 40; Beauvais Haute-Vienne 40; Reine des Sables Auvergne 41; Rouge fine Puy-de-Dôme, 35.

A Lyon : Beauvais Puy-de-Dôme 41 à 42; jaune ronde Auvergne 39 à 41; Violetta Forez, Haute-Loire 48 à 50; Early Puy-de-Dôme 45 à 46.

A Roanne, rouges du pays 35 à 38; Beauvais 40 à 41, Fin de Siècle 44 à 46.

LE BETAIL

Marché de Lyon-Vaise. — Vente satisfaisante en hausse de 10 fr. par 100 kilos sur les porcs, sur les bœufs vente mauvaise, baisse de 10 francs par 100 kg; sur les veaux vente sans changement; sur les moutons vente mauvaise, baisse de 10 fr. par tête.

On a coté au poids vif le kilog. : Porcs, première qualité, 7,70, deuxième qualité, 7,40; troisième qualité, 7,10.

Bœufs : première qualité, 5,90-5,70; deuxième qualité, B 4,75-5; troisième qualité, 3,90-4,70.

Veaux : première qualité, 7,50-7,90; deuxième qualité, 7-7,70; troisième qualité 6,60-7.

On a coté à la pièce : moutons du pays 1290 à 1340; brebis 890 à 990; agneaux 1390 à 1440.

Marché de Paris La Villette, premier février. — Le marché a été calme sur les bœufs, les vaches, les veaux, difficile sur les moutons et les porcs.

On a coté au poids vif le kilog. : Bœufs : première qualité 5,28; deuxième qualité, 4,48; troisième qualité, 3,35.

Vaches : première qualité, 5,28; deuxième qualité, 4,37; troisième qualité, 3,20.

Taureaux : première qualité, 4,22; deuxième qualité, 3,92; troisième qualité 3,35.

Veaux : première qualité, 8,40; deuxième qualité, 6,79; troisième qualité, 5,72.

Moutons : première qualité, 6,90; deuxième qualité, 5,75; troisième qualité, 4,50.

Porcs : première qualité, 7,70; deuxième qualité, 6,80; troisième qualité, 5,60.

LES BEURRES ET LES ŒUFS

Paris Halles Centrales, 3 février. — La vente est active et les cours fermes.

On a coté : œufs Normandie extra 780; Touraine 780; Auvergne 710 le 1.000.

Beurres : Normandie, 18,40; Touraine, 18,40; Centre, 14, le kilog.

Sur nos marchés, le beurre vaut de 6,50 à 7 francs le kilog et les œufs de 6 à 7 fr. la douzaine.

LES VINS ET LES ALCOOLS

On a coté à Montpellier cette semaine : vins rouges 1925, 8 à 11 degrés 58 à 84 fr. l'hecto nu à la propriété; vins blancs 8,50 à 9 le degré.

Le marché est ferme et s'est un peu amélioré.

Les alcools 86 degrés ont valu 720 à 725; eau-de-vie de marc 52 degrés 360 à 365.

LES LAINES

On a coté au Havre le 3 février : février 16,80; mars 16,80, avril 16,80. Marché calme.

LES PEaux DE LAPINS

On cote à Paris les peaux d'été : Auvergne 36 à 37 le kilog; Limousin 30 à 31.

CHRONIQUE RÉGIONALE

CLERMONT-FERRAND

AULNAT. — Nous avons signalé la semaine dernière la découverte faite dans un champ près d'Aulnat de trois squelettes enfouis à une profondeur d'environ cinquante centimètres.

Ces squelettes, d'après les rapports médicaux provenaient de trois personnes adultes.

De l'enquête qui a suivi cette macabre découverte, on a établi que trois individus, appartenant à une tribu de romanichels qui s'était fixée à Aulnat en 1918, étaient morts de l'épidémie de grippe espagnole qui sévissait à ce moment-là. On serait en présence de leurs sépultures clandestines.

AYDAT. — Un accident qui aurait pu avoir des conséquences graves s'est produit le 28 janvier au lieu dit Rouillat-Bas, sur la route de Saint-Amant-Talende.

Une camionnette qui marchait à vive allure, s'est jetée dans un pré, en franchissant le mur de soutènement d'une hauteur de 1 mètre qui borde la route à cet endroit et en déracinant un arbre.

Par un hasard extraordinaire, le conducteur ne reçut que des contusions très légères. La camionnette, qui s'était renversée dans la chute put aisément être relevée; elle n'a subi que des dégâts sans importance.

LA ROCHE-NOIRE. — Le 24 janvier à eu lieu l'inauguration de l'éclairage électrique. Le soir, les ampoules installées dans les rues se sont allumées pour la première fois. Nous en remercions la compagnie Hydro Electrique qui a fait diligence pour l'achèvement du réseau qui dessert notre commune.

ORCIVAL. — Etat civil. — Naissances : Benabry Victorine-Julienne, Ceyssat Emile-André-Joseph, Ceyssat Madeleine-Lucie-Paulette, Chanut Simone-Marie-Marcelle, Cohade Roger-Etienne, Girard Jean-Marie-Joseph, Gratadeix Marie-Gisèle-Emilie, Gratadeix Odette-Simone-Alice, Montel René-Jean-Marius, Tourreix Marie-Louise-Renée, Valleix Maurice-Antoine, Valleix Guy-Antoine, Valleix Marie-Véronique, Villadieu René-Marc-André.

Reconnaissance : Valleix Marie-Véronique
Décès : Boucheix Pierre, 72 ans; Boyer Marie-Jeanne, 21 ans; Bussièrie Marie, 53 ans; Chazeix Pierre, 81 ans; Cohade Annet 74 ans; Courtial Jean, 83 ans; Girard Antoine, 62 ans, Gratadeix Jacques, 82 ans, Mallet Jean, 63 ans; Neyrial Louis, 88 ans; Neyrial Gabriel, 70 ans; Valleix André-Roger, 2 ans.

SAINT-SATURNIN. — Fête des sapeurs-pompiers. — La fête des sapeurs-pompiers (qui coïncidait avec la reorganisation de la compagnie) a eu lieu le 24 janvier. Après un brillant défilé, un banquet a eu lieu à l'hôtel Mandon, auquel assistait la municipalité.

Au champagne, après des toasts portés par le maire et le commandant de la compagnie, une quête fut faite au profit des Aveugles de guerre, qui produisit la somme de 36 francs.

Des chanteurs se firent ensuite entendre et la fête se termina par un bal qui fut très réussi.

VERTAIZON. — Concours de tir. — Un grand concours de tir est organisé par la Société « Les Francs-Tireurs ». Commencé le 31 janvier, il se continuera tous les dimanches pendant trois mois, de 9 h. à 12 h. et de 14 à 16 h. Le prix du carton de 5 balles est de 2 francs. Carton d'essai : 1 franc.

Le concours est doté de prix nombreux et importants.

VERTAIZON. — Trouaille. — Une bicyclette a été trouvée le 31 janvier vers midi dans un champ voisin de la route de Pont-du-Château à Vertaizon.

Pour tous autres renseignements s'adresser à la mairie de Vertaizon.

couvertes par aucune assurance. Pour comble de malheur, une somme de 4.000 francs qui était cachée dans une des écuries a été également détruite.

Il semble que ces deux incendies soient dus à la malveillance.



RIOM. — Arrestation. — Le jeune Léon, 46 ans, originaire de Laon (Aisne), a été surpris en flagrant délit de vagabondage et de mendicité.

Le jeune a été conduit à la maison d'arrêt.

SAINT-ELOY-LES-MINES. — Arrestation. — La gendarmerie de St-Eloy a procédé, le 28 janvier à l'arrestation de deux jeunes garnements, Balland Georges, 15 ans, et Balland Hippolyte, 16 ans. Ceux-ci avaient dérobé le matin même à M. Lavignon, propriétaire du Café de Commerce, un câble qui lui servait pour la manutention des tonneaux.

SAINT-HILAIRE-LA-CROIX. — Fête récréative. — La société l'Indépendante de Saint-Genès a donné dimanche dernier à 15 heures une séance récréative des plus intéressantes. En voici le programme : « Un héros de 15 ans », drame patriotique.

« L'oriot », comédie militaire.

« Les Gardiens du Phare », scène dramatique de la vie de marin.

Chants, monologues.
Orchestre. — Tableaux vivants.
L'assistance nombreuse n'a pas ménagé ses applaudissements et cette charmante représentation a obtenu tout le succès qu'elle méritait.

SERVANT. — Conseil de révision. — Le 20 janvier, la commune de Servant présentait, aux opérations du conseil de révision qui siégeait à Menat, sept conscrits de la classe 1926 et deux ajournés des classes précédentes. Sur ces neuf jeunes gens, huit ont été déclarés bons pour le service.

Le soir, après un tour du bourg en musique, nos conscrits se sont réunis à l'hôtel de la Poste autour d'un banquet fort bien servi.



THIERS. — Cambriolage à la gare. — Mardi matin, Mme veuve Connac tenancière de la buvette de la Gare à Thiers, s'aperçut que des cambrioleurs avaient visité son établissement pendant la nuit.

Après s'être introduit dans le débit en fracturant la porte, les malfaiteurs se sont emparés d'une somme de 600 francs qui se trouvait dans le tiroir-caisse. Ils ont ensuite fait main basse sur de nombreuses bouteilles de liqueur, des paquets de tabac et des victuailles.

La gendarmerie de Thiers, aussitôt prévenue, ouvrit une enquête qui amena bientôt la capture des malfaiteurs.

AUGEROLLES. — Une heureuse innovation. — Depuis sa fondation, le « Soleil d'Auvergne » n'arrivait dans les localités éloignées du centre que dans la journée du dimanche, de sorte que ses lecteurs

avaient à peine le temps d'y puiser les informations les plus en vue. Le lendemain, ayant à reprendre le travail régulier, on ne songeait plus guère au journal du dimanche. Et voilà comment les articles si substantiels du « Soleil » passaient presque inaperçus dans les milieux ruraux. N'est-ce pas pourtant dans ces agglomérations paisibles et non encore gangrenées par les idées modernes que devrait se faire jour la belle doctrine politique prônée par le « Soleil » ? Que comme la semaine dernière le journal nous arrive donc le samedi et non le dimanche. Alors, tout le monde, le cultivateur plus particulièrement, pourra tout à loisir en parcourir et savourer les beaux articles de rédaction. Peu à peu, avec bien des gens sensés il dira tout haut ce qu'il pense tout bas : « Oui, en vérité, le régime actuel fait faire fausse route au pays. Faisons donc machine en arrière comme le véhicule qui veut sortir d'une impasse. En un mot, vive la Réaction. Vive Dieu ! Vive le Roi ! »

— Conseil de révision. — Il y a quelques jours à peine, nos jeunes conscrits passaient devant la commission médicale officielle pour apprendre s'ils étaient bons pour le service militaire. Sur 19 sujets qui subirent l'examen, 5 seulement furent ajournés, aucun ne fut définitivement réformé. Il va de soi que dans les circonstances pénibles où se débat le pays l'on ait besoin du plus grand nombre de jeunes recrues. Tout de même, chers jeunes gens n'est-il pas vrai que lorsque vous vous entendîtes proclamer bon pour le service votre imagination vous fit entrevoir les plaines allamandes plus ou moins hostiles des pays occupés. Peut-être votre pensée vous transportera-t-elle en pays franchement ennemis que sont ceux des Druses et le Rif. Ah oui, chers amis, grâce à l'incurie de nos gouvernants, à peine sortis d'un premier guépier où nous avons laissé la fine fleur de notre jeunesse, nous sommes tombés dans deux autres non moins meurtriers. Je ne parierais pas qu'une fois votre instruction militaire terminée vous n'alliez faire connaissance avec les Druses ou les Rifains, à moins qu'on vous dirige du côté de l'Est, où l'espace de sympathie que l'on recueille à beaucoup d'affinité pour la poudre sèche. Quel que soit le sort que l'avenir vous réserve, acceptez-le, non par attachement pour cette marâtre appelée république qui n'a su nous conduire qu'au plus lamentable aventure, mais pour le plus grand bien de cette bonne et véritable mère que reste toujours et quand même la France.

— Obsèques d'ancien combattant. — Le vendredi 29 janvier, avait lieu dans notre cimetière communal l'inhumation des restes du soldat Armilhon Léopold. Cette émouvante cérémonie se déroula au milieu d'un grand concours de gens et plus spécialement d'anciens combattants de la grande guerre. Nous sommes heureux de mettre ici sous les yeux de nos lecteurs le beau discours prononcé en la circonstance par M. Victor Malsant, vice-président de l'association des anciens combattants.

Mesdames, Messieurs,
Chers Camarades,

À plusieurs reprises déjà nous avons eu la douleur et le devoir d'accompagner la dépouille de certains de nos compatriotes morts au champ d'honneur et cette fois encore je vois combien nombreux sont ceux qui viennent rendre un suprême hommage à notre camarade Armilhon Léopold mort en captivité.

Brièvement, je voudrais vous dire quel jour'hui. C'était un des vôtres par les-ques mots de celui que nous honorons aujourd'hui, c'était un des vôtres par sa vie toute pleine de labeur et de peines quotidiennes. Elevé parmi vous, comme vous aussi, courbé journellement vers la terre pour lui

l'article 3, mais le propriétaire ou l'exploitant sera tenu de se conformer aux prescriptions du service chargé de la défense contre la maladie.

Art. 4. — Toute personne ayant contrevenu aux dispositions de la présente loi relatives au remplacement des châtaigniers, sera passible d'une amende de cinquante à cinq cents francs (50 à 500 fr.).

Les contraventions relatives à l'exercice du parcour pourrnt entrainer une amende de cinq à dix francs (5 à 10 fr.).

L'article 463 du Code pénal est applicable aux pénalités prévues.

Art. 5. — Les dispositions de l'article 5 de la loi du 16 août 1913 accordant des subventions en argent et en nature aux départements, communes, associations, et particuliers, en raison de l'importance des travaux ou études exécutés par eux pour le reboisement sont applicables aux châtaigneraies.

Art. 6. — Les offices agricoles départementaux seront autorisés à accorder sur les subventions dont ils disposent des encouragements à la constitution de pépinières de châta-

gniers. — Le marché a été calme sur les bœufs, les vaches, les veaux, difficile sur les moutons et les porcs.

On a coté au poids vif le kilogramme : Bœufs : première qualité 5,28; deuxième qualité 4,48; troisième qualité 3,35. Vaches : première qualité 5,28; deuxième qualité 4,37; troisième qualité 3,20. Taureaux : première qualité 4,22; deuxième qualité 3,92; troisième qualité 3,35. Veaux : première qualité 8,40; deuxième qualité 6,79; troisième qualité 5,72. Moutons : première qualité 6,90; deuxième qualité 5,75; troisième qualité 4,50. Porcs : première qualité 7,70; deuxième qualité 6,80; troisième qualité 5,60.

LE SEIGLE
Marché calme. Prix sans variations. Il est très difficile de trouver des acheteurs. On cote départ : Puy-de-Dôme 99 à 100, Haute-Loire 100 à 101. La farine de seigle vaut à Marseille départ Puy-de-Dôme 136 pour l'ordinaire et 139 pour la supérieure.

L'ORGE
Demande calme, prix sans variations légèrement faibles. On cote départ : orges du Gatinais 109 à 110; Beauce 108 à 109, Champagne 107 à 108; Haute-Loire, Puy-de-Dôme 114 à 118. Escourgeons Beauce 100 à 101; orges de mouture 92 à 95.

L'AVOINE
Tendance soutenue, la demande est active et l'on offre peu de marchandises. Les avoines grises d'hiver du Centre ont été cotées cette semaine 103 à 104 à Marseille, 104 à 105 à Lyon sur wagon départ. On paye en culture dans l'Allier les grises de printemps 100 fr., grises d'hiver 100 à 102; noires 102 à 103.

LES ISSUES
La tendance est calme et les cours sont tenus. On cote sons gros 70 à 72, sons fins 68 à 70 départ Lyon. Départ région de Paris on cote : sons gros 73 à 74, sons ordinaires 71 à 72; remoulage 78 à 80.

Marché à la Ville, le 3 février. — Le marché a été calme sur les bœufs, les vaches, les veaux, difficile sur les moutons et les porcs.

On a coté au poids vif le kilogramme : Bœufs : première qualité 5,28; deuxième qualité 4,48; troisième qualité 3,35. Vaches : première qualité 5,28; deuxième qualité 4,37; troisième qualité 3,20. Taureaux : première qualité 4,22; deuxième qualité 3,92; troisième qualité 3,35. Veaux : première qualité 8,40; deuxième qualité 6,79; troisième qualité 5,72. Moutons : première qualité 6,90; deuxième qualité 5,75; troisième qualité 4,50. Porcs : première qualité 7,70; deuxième qualité 6,80; troisième qualité 5,60.

LES BEURRES ET LES ŒUFS
Paris Halles Centrales, 3 février. — La vente est active et les cours fermes. On a coté : œufs Normandie extra 780; Touraine 780; Auvergne 710 le 1.000. Beurre : Normandie 18,40; Touraine 18,40; Centre, 14, le kilogramme.

Sur nos marchés, le beurre vaut de 6,50 à 7 francs le kilogramme et les œufs de 6 à 7 fr. la douzaine.

LES VINS ET LES ALCOOLS
On a coté à Montpellier cette semaine : vins rouges 1925, 8 à 11 degrés 58 à 84 fr. l'hecto nu à la propriété; vins blancs 8,50 à 9 le degré. Le marché est ferme et s'est un peu amélioré. Les alcools 86 degrés ont valu 720 à 725; eau-de-vie de marc 52 degrés 360 à 365.

LES LAINES
On a coté au Havre le 3 février : février 16,80; mars 16,80, avril 16,80. Marché calme.

LES PEaux DE LAPINS
On cote à Paris les peaux d'été : Auvergne 36 à 37 le kilogramme; Limousin 30 à 31, Sud-Ouest 26 à 27. Les peaux d'automne valent les 104 peaux : origine Centre, Auvergne, forts 1150 à 1200; clapiers 575 à 600; entre deux 315 à 320.

FORCES SANTÉ VIGUEUR
avec le vin régénérateur au jus de viande Kola, Coca... ou l'Élixir Dumas au cacao nucléiné... pour faire connaître ces merveilleux produits un flacon est offert à la
PHARMACIE DUMAS, 8, rue des Gras, Clermont-Fd

Connaissance : Vallex Marie-Véronique 2 ans; Bouche Pierre, 72 ans; Boyer Marie-Jeanne, 21 ans; Bussière Marie, 53 ans; Chazeix Pierre, 81 ans; Cohad Annet 74 ans; Courrial Jean, 83 ans; Giraud Antoine, 62 ans; Gratadeix Jacques, 82 ans; Mallat Jean, 63 ans; Neyrial Louis, 88 ans; Neyrial Gabriel, 70 ans; Vallex André-Roger, 2 ans.

SAINT-SATURNIN. — Fête des sapeurs-pompiers. — La fête des sapeurs-pompiers (qui coïncidait avec la réorganisation de la compagnie) a eu lieu le 24 janvier. Après un brillant défilé, un banquet a eu lieu à l'hôtel Mandon, auquel assistait la municipalité. Au champagne, après des toasts portés par le maire et le commandant de la compagnie, une quête fut faite au profit des Aveugles de guerre, qui produisit la somme de 36 francs. Des chanteurs se firent ensuite entendre et la fête se termina par un bal qui fut très réussi.

VERTAIZON. — Concours de tir. — Un grand concours de tir est organisé par la Société « Les Francs-Tireurs ». Commencé le 31 janvier, il se continuera tous les dimanches pendant trois mois, de 9 h. à 12 h. et de 14 à 16 h. Le prix du carton de 5 balles est de 2 francs. Carton d'essai : 1 franc. Le concours est doté de prix nombreux et importants.

VERTAIZON. — Trouville. — Une bicyclette a été trouvée le 31 janvier vers midi dans un champ voisin de la route de Pont-du-Château à Vertaizon. Pour tous autres renseignements s'adresser à la mairie de Vertaizon.

VEYRES. — Dimanche 31 janvier, vers 6 h. 30, le feu s'est déclaré dans une meule de paille appartenant à M. Rodier. L'alarme fut aussitôt donnée par le tocsin et les habitants de Veyres et des villages voisins, ainsi que les pompiers d'Echandelys furent bientôt sur les lieux. On dut se borner à protéger les immeubles voisins. Quand à la meule de paille incendiée, elle fut complètement détruite. Lundi soir, vers 6 heures, un autre incendie éclata au Coupat, village tout proche de Veyres. Deux granges et deux écuries ont été détruites. Les pompiers d'Echandelys ont fait preuve du plus grand dévouement. Après des heures d'efforts, ils sont parvenus à circonscrire l'incendie qui menaçait d'étendre ses ravages. Les pertes supportées par M. Prulière propriétaire des immeubles détruits, ne sont

pas énormes. Les pompiers de Veyres ont été déclarés bons pour le service. Le soir, après un tour du bourg en musique, nos conscrits se sont réunis à l'hôtel de la Poste autour d'un banquet fort bien servi.



THIERS. — Cambriolage à la gare. — Mardi matin, Mme veuve Connac tenancière de la buvette de la Gare à Thiers, s'aperçut que des cambrioleurs avaient visité son établissement pendant la nuit. Après s'être introduit dans le débit en fracturant la porte, les malfaiteurs se sont emparés d'une somme de 600 francs qui se trouvait dans le tiroir-caisse. Ils ont ensuite fait main basse sur de nombreuses bouteilles de liqueur, des paquets de tabac et des victuailles. La gendarmerie de Thiers, aussitôt prévenue, ouvrit une enquête qui amena bientôt la capture des malfaiteurs.

AUGEROLLES. — Une heureuse innovation. — Depuis sa fondation, le « Soleil d'Auvergne » n'arrivait dans les localités éloignées du centre que dans la journée du dimanche, de sorte que ses lecteurs

ne pouvaient le lire que le dimanche. Ce jour-là, non par attachement pour cette manière d'appeler la république qui n'a eu nous conduire qu'au plus lamentable des aventures, mais pour le plus grand bien de cette bonne et véritable mère que reste toujours et quand même la France.

— Obsèques d'ancien combattant. — Le vendredi 29 janvier, avait lieu dans notre cimetière communal l'inhumation des restes d'un soldat Armilhon Léopold. Cette émouvante cérémonie se déroula au milieu d'un grand concours de gens et plus spécialement d'anciens combattants de la grande guerre. Nous sommes heureux de mettre ici sous les yeux de nos lecteurs le beau discours prononcé en la circonstance par M. Victor Malsant, vice-président de l'association des anciens combattants.

Mesdames, Messieurs, Chers Camarades, A plusieurs reprises déjà nous avons eu la douleur et le devoir d'accompagner la dépouille de certains de nos compatriotes morts au champ d'honneur et cette fois encore je vois combien nombreux sont ceux qui viennent rendre un suprême hommage à notre camarade Armilhon Léopold mort en captivité. Breviement, je voudrais vous dire quel jour'hui. C'était un des vôtres par les-ques mots de celui que nous honorons aujourd'hui, c'était un des vôtres par sa vie toute pleine de labeur et de peines quotidiennes. Elevé parmi vous, comme vous aussi, courbé journellement vers la terre pour lui

La PREVOYANCE de L'OUEST

Entreprise privée assujettie au contrôle de l'Etat (Fondée en 1910)
Société Mutuelle d'Épargne et de Constructions
Gérée par la « Prévoyance de l'Ouest » Immobilière et de Gestion-Société Anonyme au Capital de 350.000 fr.

Contrats d'Épargne permettant la Constitution d'Une Dot d'Un Capital

la Construction d'une MAISON FAMILIALE, payable en 10 ou 15 ans

Au 31 décembre 1924, plus de 45 millions de francs de souscriptions en cours. Plus de 500 maisons édifiées avec le concours financier de la Société.

Direction régionale : 6 rue André-Moinier, CLERMONT-FERRAND. — Tél. : 10-88.
SAINT-ETIENNE, 19, Rue Georges-Dupré; LE POY, 4, rue du Pont Saint-Barthélemy

Feuilleton du Soleil d'Auvergne
9
Le Secret du Grand Albert
par Jean de QUIRIELLE
V
LA VOIX DANS LES RUINES

Alors Germaine, retirant sa main, prononça le doigt levé vers le gémissement aérien de la harpe : — Ecoutez, mon ami... N'est-ce pas la plainte des âmes amoureuses?... la voix du Sylphe?... N'est-ce pas, vraiment, leur voix? Pierre interloqué, balbutia : — Quelle voix? Elle reprit dans un souffle : — La voix de ceux qui m'ont aimés... et qui sont morts. Dans les beaux yeux qui s'ensoleillaient tout à l'heure une larme perla, scintilla un instant, comme un diamant frémissant, au bout des longs cils bruns, roula sur la joue... puis une autre larme... La jeune fille sanglota : — Albert qui m'a tant aimé!... n'est-ce pas vraiment sa voix? BPierre gémit, bouleversé par ces larmes : — Moi aussi je vous aime... Je vous aime tant, Germaine. — Taisez-vous, supplia-t-elle... Oh! taisez-vous! Il ne faut plus me dire cela...

Il ne faut plus maintenant. Regrettant presque l'aven qui venait de lui échapper, craignant de la perdre à la perdre à jamais, le jeune homme obéit. Rentré chez lui, pourtant, il eut un sursaut de colère. — Et pourquoi? gronda-t-il... Pourquoi me repousse-t-elle?... A cause d'un bruit lugubre qui lui détraqua les nerfs et qui vient des simples fils que cette espèce de mauvais jongleur a tendu sur les toits!... C'est trop absurde et c'est odieux à la fin! Mais comment la convaincre?... et voudrait-elle seulement me revoir encore? Durant toute la nuit qui suivit, la plainte nostalgique ne cessa de gémir sur le donjon. Au matin, Germaine fit appeler l'italien. Dès la première question concernant ces étranges accords, il déclara avec une grande affection de franchise, que ce n'était là « qu'un phénomène à côté ». — Il est possible, ajouta l'adroit Scipion, que le vent seul suffise à engendrer cette vague mélodie. C'est possible. Je n'en sais rien et vous voyez que je n'y attache aucune importance... Ce phénomène peut encore être un écho éveillé dans notre air terrestre par la divine harmonie des sphères. Nous ne savons rien. Qui peut dire même que la voix des morts, parfois ne pleure pas aussi dans la plainte du vent? Cependant, je ne veux même pas retenir cette hypothèse poétique et je ne vois en aurais rien dit si vous ne m'aviez pas interrogé là-dessus. Je vous prie, mademoiselle, de réserver votre opinion jusqu'au jour, peut-être prochain, où je pourrai vous faire entendre des sons articulés : des sons intelligibles. Le Grand Albert n'a pas voulu parler encore et je ne puis l'y contraindre. Mais il est, pour moi, d'autres moyens d'expression, et si vous

voulez m'accompagner jusqu'au laboratoire, je pourrais déjà vous montrer quelque chose. Germaine garda, sur toutes les visites qu'elle fit dès lors presque chaque jour à Scipion, un silence absolu. Sans entraîner encore, peut-être, son entière conviction, les premières révélations annoncées durent, tout au moins, la troubler fortement. Lorsqu'elle redescendait du donjon, ses dairs yeux d'aigle-marine, embrumés comme l'océan de Bretagne aux heures où l'on voit passer les blancs fantômes des « âmes en peine », semblaient toujours refléter quelque incertain mirage... Elle conservait dans sa chambre plusieurs lettres d'Albert, et Mme Ballande l'y surprit un jour occupée à comparer l'écriture de ces lettres avec quelques mots tracés au milieu d'une grande feuille froissée. Mlle Fresneuse qui tournait le dos à la porte avait étalé sur ces genoux cette feuille singulière. Assise et le front penché, elle était assez absorbée par son travail pour que la vieille dame put parvenir jusqu'au dossier du fauteuil sans être remarquée. Ayant encore de bons yeux, Mme Ballande était naturellement curieuse. Elle s'efforça de lire par-dessus l'épaule de Germaine, d'autant plus volontiers que cette indiscretion pouvait prendre à la rigueur, le nom plus estimable d'« affectueux intérêt ». Malgré le désir qu'elle avait de ne pas attirer l'attention de sa nièce, la bonne dame ne put retenir un léger cri de surprise en déchiffrant sur le papier froissé les deux mots fatidiques, — les deux mots de la bague : « Souviens-toi » Germaine se détourna légèrement, mais elle était si occupée de son minutieux examen qu'elle demanda, en désignant les

mots mystérieux et sans même songer à s'étonner de cette présence insolite : — N'est-ce pas que cela ressemble vraiment à son écriture? Elle tenait une lettre ouverte à côté de la grande feuille sur laquelle les deux mots se trouvaient tracés au crayon, en gros caractères, par une main qui devait être un peu hésitante, mais qui paraissait bien, tout au moins, avoir cherché à imiter l'écriture d'Albert. Comparant à son tour Mme Ballande reconnut l'écrasement caractéristique du trait, la même façon lourde-ment appuyée de barrer les t. Elle avoua : — Cela y ressemble un peu. Mais qui vous a donné ce papier Germaine? — C'est balbutia la jeune fille... C'est... Mme Ballande insista : — C'est l'italien, sans doute? Mais, pressant une main contre ses yeux, comme pour y éteindre quelque vision incohérente, Germaine Fresneuse secoua négativement la tête. Elle refusa de s'expliquer davantage quant à l'origine des mots. On dut supposer que Scipion les avait fait écrire devant elle, en utilisant pour cela quelque-uns des procédés les plus habituels du spiritisme en fixant, peut-être, un crayon à une simple corbeille tournante que « les esprits » étaient censés animer, ou en usant de quelque autre artifice analogue, plus ou moins extravagant... Ce fut Pierre du Hauton qui suggéra au brave Windel et à Mme Ballande l'hypothèse de la corbeille tournante, — laquelle fut adoptée, faute de mieux. Revenant à Neyrand avec la crainte de ne pas être reçu par Mlle Fresneuse, le jeune homme avait d'abord rendu visite à ses deux alliés qui purent le rassurer en moins sur ce point, car Germaine,

informée de son arrivée, demanda elle-même à le voir. Encouragé par cet accueil qui demeurait amical, Pierre revint plus souvent, mais aucune allusion ne fut faite d'abord au tremblant aveu d'amour que lui avait arraché une minute de trouble. Cependant il recommençait d'espérer. Jour après jour il se laissait prendre davantage au charme un peu languissant et meurtri, à la grâce créole de la jeune fille. Par la vertu naturelle du contraste, ce qu'il pouvait y avoir de morbide dans les traits de cette plaintive enfant indécise, vêtue de mauve pour un éternel demi-deuil, exerçait justement un prestige tout puissant sur le cœur et l'esprit de ce garçon bien équilibré, de solide intelligence, de clair bon sens et de volonté ferme. Il lui semblait parfois que Germaine allait céder aussi à l'attrait des contraires et que cette enfant malade se reposerait volontiers sur le bras robuste d'un compagnon bien portant. Dans leurs fréquentes promenades, pour franchir un fossé ou gravir un talus, elle acceptait déjà cet appui symbolique et Pierre s'enhardissait à parler de nouveau, répétait son tendre aveu, qu'elle repoussait plus mollement. — Vous savez bien, soupirait-elle, que je porte malheur à tous ceux qui m'aiment. Renoncez, mon ami, renoncez à cet amour. Deux ou trois fois, dans les allées du parc, ils aperçurent Scipion qui s'écliprait à leur approche, avec une discrétion parfaite. Bien qu'elle continuât d'aller le visiter au laboratoire, presque chaque jour, Mlle Fresneuse n'en parlait jamais et il n'apparaissait pas que cette mauvaise influence fut devenue plus redoutable. La harpe celtique elle-même était, à la longue, moins impressionnante, et, sans plus

songer à l'écouter, Germaine et Pierre allaient souvent s'asseoir en dessous du donjon, aux endroits d'où l'on entendait le mieux la plaintive harmonie; dans les pittoresques lacets de la grande avenue, ou encore sous les tonnelles du jardin à la française qui utilise, pour y dresser les balustrades de ses terrasses, quelques sous-bassements de tours, autrefois rasées, et les talus du large fossé à demi comblé par d'antiques décombres. Rendait grâce à Théophraste de Neyrand, — qui, vers la fin du dix-huitième siècle, aimait à cultiver des fleurs sur les ruines et qui dessina des parterres sur ces décombres vénérables, soigneusement nivelés ou engraissés de glycines et de roses, — rendant grâce à cet aimable philosophe, les deux jeunes gens, lorsque la saison devint plus maussade, s'arrêtaient de préférence dans ces tonnelles abritées au creux du fossé par les vieux murs, et dont les feuilles persistaient malgré l'automne. Ils étaient dans un de ces frêles asiles, sous les fenêtres de la salle des armures, le jour délicieux et terrible où Germaine en vint à confesser son nouvel amour. Ils parlaient bas. Les étroites fenêtres à meneaux s'ouvraient à plus de vingt mètres au-dessus de leurs têtes et il ne semble pas possible qu'aucun être vivant ait pu les entendre ce jour-là. D'ailleurs personne ne se montrait, ni aux fenêtres, ni aux créneaux de la plate-forme où l'on apercevait seulement les vibrantes antennes, dressées encore plus haut en plein ciel. Ils pouvaient donc se croire seuls. Ils pouvaient parler d'amour. — Moi aussi je vous aime, Pierre, avouait la rougissante Germaine... (A suivre) Jean de QUIRIELLE

GUÉRISON DE L'ANÉMIE
PAR LES
Dragées Reconstituantes
du Mont-Dore

Tousseurs et Bronchitiques
LES
CACHETS CICATRISANTS
du Mont-Dore

Se prennent dans tous les cas d'anémie, de fatigue, dans toutes les convalescences. Leur effet est immédiat.

PRIN : 8 fr. 50 le flacon - 9 fr. 50 par poste franco
18 francs les 2 flacons franco

PRIN : 9 fr. 50 -- Franco : 10 fr. 50
20 francs les 2 boîtes franco

CURE COMPLÈTE de deux flacons ou de deux boîtes à 15 jours de distance

S'adresser à **E. LAFONT, Grande Pharmacie des Etablissements**
LA BOURBOULE-LES-BAINS (Puy-de-Dôme)

faire rendre les récoltes nécessaires à votre vie, il fut choisi par vous pour vous représenter au sein de notre conseil municipal. Il faisait donc partie de cette élite du peuple prête à tous les dévouements, à tous les sacrifices et il le fit bien voir quand il répondit sans hésiter à l'appel de la France en danger.

En effet, Armilhon Léopold, tout au début de la guerre, c'est-à-dire le onzième jour de la mobilisation rejoignait le 16^e régiment d'infanterie à Montbrison et le 25 août arriva à Rambervillers. C'était dans ces tristes journées où après notre glorieuse avance en Alsace, nous fûmes refoulés par des forces innombrables et où hélas! à tous les engins destructeurs que l'Allemand avait en mains, nos soldats n'avaient souvent à opposer que leur poitrine et leur indomptable courage.

Le 11 septembre il quitta les Vosges pour aller dans l'Oise où il débarqua à Creil. Là se déroulèrent des combats tels que l'Histoire elle-même sera incapable de les raconter. Partout la mort et le carnage, partout la ruine, l'incendie et la désolation et surtout à chaque instant les actes de bravoure et de courage de nos soldats pour qui le mépris du danger et de la mort était le seul mot d'ordre. Hélas! il ne put, comme ses camarades, continuer à refouler pied à pied les hordes allemandes incrustées sur votre sol car le 17 septembre il fut fait prisonnier au cimetière de Dreslincourt.

Immédiatement commença pour lui la vie déprimante du prisonnier. Sans nouvelles souvent de par l'ordre de l'autorité allemande et par mesure de représailles paraît-il. Il fallait bien que nos ennemis donnent un semblant de raison pour voiler leur haine. Après un séjour au camp de Quelimbouze, notre compatriote fut envoyé à Merseburg. Triste étape, car ce camp de Merseburg que je connais pour y avoir vécu était un cloaque infect où l'hygiène était un mythe. C'était aussi un réservoir immense où les Allemands puisaient sans cesse pour alimenter en hommes leurs mines de charbon, de fer ou leurs mines de sel gemme. Combien des nôtres ont succombé au fond de ces puits fautes de nourriture un peu substantielle et surtout fautes de soins. Ce fut le cas de notre pauvre compatriote qui ne sortit de cet enfer que pour mourir deux jours après d'une double pleurésie, le 16 novembre 1917.

Si nos soldats morts au champ d'honneur ont eu la victoire pour vision dernière, combien en retour nous devons ennaître le souvenir de ceux qui sont tourés d'une auréole de pitié et de reconnaissances prisonniers rongés par le chagrin et souvent sous les coups de la botte prussienne.

Au nom de tous nos camarades anciens combattants, j'adresse un suprême hommage à notre compatriote Armilhon Léopold mort en captivité. A sa veuve déjà si éprouvée pendant ces années de guerre par des deuils successifs, puisqu'elle eut la douleur de perdre quatre des membres les plus chers de sa famille, j'adresse l'expression de notre sympathie la plus émue et la plus sincère. Que ce soit pour elle et sa fille une suprême consolation de pouvoir prier pour ses chers disparus réunis enfin en cette concession familiale dans le cimetière de notre commune.

Avant que cette tombe ne se ferme et avant de nous séparer, adressons tous un dernier adieu au soldat Armilhon Léopold. Adieu, cher camarade de combat. Adieu cher camarade de captivité.

CELLES. — Petits potins. — Il paraît que l'harmonie de M. le Maire fait de grands progrès. Tant mieux.

... Il se murmure que... un projet de route est en question... Tant mieux.

... On insinue que... de nombreux mariages vont s'accomplir bientôt dans notre bourg... Tant mieux car le Carême approche!

... On assure que le « Soleil d'Auvergne » a déjà beaucoup d'amis à Celles et un bon petit nombre d'abonnés. Tant mieux car ils feront vite « boule de neige »...

ST-VICTOR-MONTVIANEIX. — Notre maire, M. Benoît Chossière, a abattu d'un seul coup de fusil un superbe sanglier du poids de 70 kilos, alors que la bête était chassée par une meute. Elle avait en effet été lancée au cours d'une battue par des chasseurs du village de Pitelet; et elle vint de leur donner le change lors-



ISSOIRE. — Grande soirée artistique. — Une soirée artistique, qui promettait d'être extrêmement intéressante avait été organisée au profit de l'Hospice. Elle a eu lieu le 5 février au Théâtre municipal avec le concours de Mlle Hédonin, première chanteuse légère du Théâtre de Monte-Carlo; M. Capitaine, premier ténor de l'Opéra-Comique de Paris; M. Cauchemont, première basse de la Gaité Lyrique de Paris, et les meilleurs artistes amateurs de notre ville.

Un succès considérable et bien mérité a récompensé artistes et organisateurs.

CHADELEUF. — Etat civil de l'année 1925. — Naissances. — Jeanne Zimmermann, Courty Georgette, Montonir Louis. Mariages: Lacroix Maurice et Mouchoux Madeleine. Décès: Charbonnel Félix, Pignot Antoinette, Demeais René, Jarrie Henri, Vauris François, Lacroix Marie, Rivet Anne, Rodier Elisabeth, Andraud Pierre.

PARENTIGNAT. — Incendie criminel. — Samedi 30 janvier, un cycliste qui traversait Parentignat, aperçut des flammes qui s'élevaient de trois meules de paille situées à la sortie du village.

Il donna l'alarme aussitôt. En quelques instants, tous les habitants, ainsi que les sapeurs-pompiers et leurs deux pompes, se trouvaient sur les lieux. Les secours furent rapidement organisés, mais déjà les trois meules n'étaient plus qu'un immense brasier. Il fallut se borner à faire la part du feu en assurant la protection des immeubles voisins.

Les meules de paille qui ont été complètement détruites, appartenaient à MM. Alfred Bard et Jean Thuair. Leurs pertes sont évaluées à plusieurs milliers de francs. L'incendie semble avoir été allumé volontairement. Une enquête est ouverte.

SAINT-VICTOR-LA-RIVIERE. — Le 27 janvier, une écolière Marie-Thérèse Lagueix, a trouvé au village de Bessoles une certaine somme d'argent. Elle s'est empressée de la remettre à M. le Maire, auquel la personne qui l'a perdue pourra la réclamer.

LA NATIONALE

Compagnie d'assurances — Vie — Incendie — Accidents

G. BAZIN et G. SARDIER

Agents généraux
3, rue Bardoux, CLERMONT-FERRAND. Tél. 9-05

Aéro-Club d'Auvergne

ASSEMBLEE GENERALE

L'Assemblée Générale Annuelle, qui a eu lieu dimanche 17 janvier, au siège social, réunit un grand nombre de membres. La séance fut ouverte par Gilbert Sardier qui, après une courte allocution, passa la parole à M. Joseph Ribourt, dont le rapport moral sur l'activité et les progrès de la Société en 1925, fut fort bien présenté. Il fit ressortir, dans des termes choisis, la progression formidable de l'Aéro-Club d'Auvergne, qui compte actuellement plus de 2.000 membres, qui a formé 17 pilotes boursiers et 5 pilotes de tourisme, 22 mécaniciens d'avions et a créé la section du Cantal et de Brive; a organisé 7 meetings régionaux, tous couronnés de succès, six conférences et réunions de propagande, et surtout le Rallye Aérien National qui fut la plus formidable épreuve d'aviation de l'année.

Ces magnifiques résultats furent confirmés par les rapports de M. Minier sur l'Ecole de Brevet de Tourisme et de M. Ferreau, sur les cours de mécaniciens. Quant au rapport financier du sympathique trésorier général Dozome, il fut adopté par acclamations.

candidats au Brevet de Tourisme, qui pourront prétendre au remboursement de leurs frais sous certaines conditions. Les vols au-dessus de la campagne pour les Pilotes de réserve s'entraînant dans les Centres, vont être incessamment autorisés.

M. Gilbert Sardier fut réélu à l'unanimité, comme représentant de toutes les Sociétés d'Aviation de Province auprès de l'Aéro-Club de France et à ce titre, prit la parole en leur nom au banquet offert par l'Aéro-Club de France, sous la présidence de M. Laurent Eynac, et aux réceptions de l'Aéro-Sports et de l'Intransigeant.

RALLYE AERIEN NATIONAL

Les délégués de l'A. C. A. eurent aussi le très vif plaisir d'apprendre qu'à la suite du magnifique succès remporté l'an dernier par le Rallye Aérien National, M. le Sous-Secrétaire d'Etat à l'Aéronautique et l'Aéro-Club de France ont décidé d'offrir de tous leurs moyens à son succès en 1926, décidant même de ne pas organiser cette année le Concours d'Avions de Tourisme pour porter tous leurs efforts, ainsi que les constructeurs, sur notre épreuve.

Celle-ci sera très probablement fixée aux 25, 26 et 27 septembre et l'Aéro-Club d'Auvergne se préoccupe déjà de justifier la confiance que lui témoignent toutes les autorités aéronautiques.

REMISE DES COMMERÇANTS

L'Aéro-Club d'Auvergne a eu l'idée de signaler à ses nombreux membres les commerçants qui veulent bien les faire bénéficier d'une remise en remettant à ses derniers un écusson destiné à être placé dans leur vitrine. Il serait heureux de voir leur liste s'accroître encore et fait appel au commerce Clermontois. Prière à MM. les commerçants d'envoyer leur inscription au siège social, 7, place de Jaude, en mentionnant le pourcentage accordé à nos membres.



en venant à Clermont

n'oubliez pas vos Bijoux à faire réparer ou transformer par

BLIN

bijoutier-spécialiste (39, avenue des Etats-Unis) qui vous les rendra le soir même de votre départ, complètement remis à neuf. Téléph. 9-58.

Au Familia

Programme du 5 au 11 Février

Le Convoi tragique

4^e épisode : LA SORCIÈRE BLANCHE et

Les Rois en Exil

Grand drame inspiré par le célèbre roman d'Alphonse Daudet, joué par Alice Terry et L. Stone.

POUR ACHETER OU VENDRE

HOTELS :: CAFÉS

:: RESTAURANTS ::

et tous Fonds de Commerce

ADRESSEZ-VOUS A

F. GONDRE



BUREAUX ET MAGASINS D'EXPOSITION
8, Rue Elatin

Cinéma-Gergovia

Programme

du vendredi 5 au jeudi 11 Février

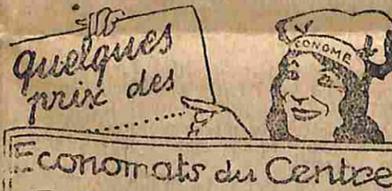
PATHE-JOURNAL et ses Actualités

Le Talisman de Grand'mère

avec Harold Lloyd le pouffant interprète de "Monte là dessus"

Fleur de Lotus

Film en couleurs naturelles tiré de la Nouvelle The Toll Of the Sea de Francis MARION. Délicieuse comédie exotique qui vous transportera vers les lointaines rives du pays de Madame Chrysanthème.



NOS CONSERVES de légumes

PETITS POIS

Moyens au naturel, 112 1.65

414 3.00

Mi-fins, 112 2.25

414 4.25

Fins, 112 2.60

414 5.00

Extra-fins, 112 3.00

CHARBONS STREICHENBERGER

10, Avenue de Lyon, 10
CLERMONT-FERRAND
Ch. PERRET, directeur

Gros et Détail

MAISON DE CONFIANCE
LIVRE BIEN ET VITE

Téléphone 0-79

LES PETITES ANNONCES du "Soleil d'Auvergne"

TARIF:
Demandes d'emploi : 0 fr. 40
Tous autres rubriques : 0 fr. 60
Aucun minimum d'insertion exigé
La mention s'adresse au Bureau du Journal, est payable 0 fr. 50 en plus

FONDS de COMMERCE

COMPTOIR CENTRAL
F. GONDRE, Directeur
9, rue Fontgèze. Tél. 9.31.
(Face Novelty)

Epicerie s.-préf., très bon apport. Loyer bas. Prix : 10.000 fr.

Epicerie-comestib. dans t. bon quartier. Aff. 200.000. Bien logé. Loyer modéré. Prix : 42.000 fr., dont 30.000 comptant.

Epicerie avenue République. Prix : 15.000 fr.

Café-comptoir avec meubles, pl. centre. Bail 10 ans. Prix : 90.000 fr.

Café-restaurant dans gr. canton. Fait 20.000 bénéfices. A vendre immeuble et fonds. Prix : 65.000 francs. Moitié comptant.

Comptoir meublé laissant très beau bénéfice. Prix : 65.000 fr.

Commerce dame ou pas de porte dans rue la plus commerçante Clermont. Pr. à débattre : 60.000 fr.

Pâtisserie-conf. sur gr. artère Vichy. Prix : 65.000. Tables-comptoir, belle situ. Lg bail. Loyer intér. Prix à débattre. 110.000 fr.

Epicerie-comest., b. quartier, gds locaux. Vaste app. Prix : 36.000 fr.

Restaurant d'angle très bien situé, plus meubles. Dépend. diverses. Aff. très bon rapport. Prix à débat. 75.000. Av. 40.000 compt.

Immeubles

A vendre, Maison neuve banlieue Clermont. Bonnes conditions. Ecrire à Arvernie Publicité, 20, rue des Gras, Clermont-Ferrand.

Oreillers plume : 23 fr., suivant dimensions. — Toilettes avec marbre, toutes dimensions et formes : 135, 170, 195, 220 fr. — Salles à manger complètes ordinaires, ou chêne ou noyer sculpté, de 500 à 2.000 fr. (35 modèles différents). — Buffets de salle à manger, chêne, noyer, hêtre, vitrés, sculptés, à étagères : 195, 220, 280, 360, 395, 450, 595, 695, 750, 895, 1.095, 1.350 fr. — Buffets de cuisine, chêne et noyer, 900, 1.150 fr.

Tables de salle à manger, cirées, noyer, chêne, hêtre, à 2, 3, 4 allonges : 270, 295, 360, 395, 425, 495 fr. — Tables rondes vernies ou cirées, à tiroir, à 6, 8, 12 places : 75, 85, 105, 115, 125 fr. — Tables de cuisine, de chambre, de café : 24, 29, 34, 40, 50 fr. — Tables à thé, cirées : 49, 69 fr. — Chaises de cuisine, chambre salle à manger, café, toutes formes, tous genres : 12, 15, 17, 22, 29, 35, 49, 55, 65, 75, 89, 95 fr. — Fauteuils confortables, rembourrés en velours : 140, 180, 195, 240 fr. — Sellettes porte-potiches : 29, 39 fr. — Bureau : 120, 150 fr.

On demande à acheter

Serais acquéreur de tous objets anciens se rapportant au culte de saint Amable. S'adresser au bureau du journal.

Appareil photo Kodak, à 1/25 - 6. S'adresser au Bureau du Journal.

A Louer

Chambre meublée. S'adresser, 15, boulevard Berthelot.

A louer grande remise et hangar. S'adresser, 15, boulevard Berthelot.

On demande appartement 3 pièces, de préférence dans le Centre. S'adresser au bureau du journal.

... morts prisonniers rongés par le chagrin et souvent sous les coups de la botte prussienne.

Au nom de tous nos camarades anciens combattants, j'adresse un suprême hommage à notre compatriote Armilhon Léopold mort en captivité. A sa veuve déjà si éprouvée pendant ces années de guerre par des deuils successifs, puisqu'elle eut la douleur de perdre quatre des membres les plus chers de sa famille, j'adresse l'expression de notre sympathie la plus émue et la plus sincère. Que ce soit pour elle et sa fille une suprême consolation de pouvoir prier pour ses chers disparus réunis enfin en cette concession familiale dans le cimetière de notre commune.

Avant que cette tombe ne se ferme et avant de nous séparer, adressons tous un dernier adieu au soldat Armilhon Léopold. Adieu, cher camarade de combat. Adieu cher camarade de captivité.

CELLES. — Petits potins. — ... Il paraît que... l'harmonie de M. le Maire fait de grands progrès. Tant mieux.

... Il se murmure que... un projet de route est en question... Tant mieux.

... On insinue que... de nombreux mariages vont s'accomplir bientôt dans notre bourg... Tant mieux car le Carême approche!

... On assure que le «Soleil d'Auvergne» a déjà beaucoup d'amis à Celles et un bon petit nombre d'abonnés. Tant mieux car ils feront vite «boule de neige»...

ST-VICTOR-MONTVIANEIX. — Notre maire, M. Benoît Chossière, a abattu d'un seul coup de fusil un superbe sanglier du poids de 70 kilos, alors que la bête était chassée par une meute. Elle avait en effet été lancée au cours d'une battue par des chasseurs du village de Pitelet; et elle venait de leur donner le change lorsqu'elle fut aperçue par M. Chossière qui travaillait dans un champ.

Nous félicitons celui-ci de ce beau coup de fusil.

Conseil de revision. — Les conscrits de notre commune se sont présentés le 19 janvier devant le conseil de revision, à Saint-Remy-sur-Durrolle.

Voici le résultat des opérations :
Classe 1926. — Bons: Mazelier Jean, de la Trappe; Morel Claude-Emile, de Tournaire; Saint-André Claude-Alix, du Pont-Ligonnet, et Tournaire Etienne-Marcel, de la Trappe.

Ajournés: Chaput Martial, Gilbert Claudius, de Ferrand; Coupérier Marius, de Tournaire, et Gimel Victor, à Marmat.

Réformés: Betucat Pierre, de Pitelet et Pitelet Jean-Marie-Alfred, de Rodier.

Classe 1925. — Bons: Dulac Jean-Robert, de Marmat; Fayet Germain, de Marmat; Corre Jean-Claudius-Georges.

Ajourné: Sauvagnat Félix.

Classe 1924. — Bons: Fayet Benoît, du Mas; Peynon Jean, de Fagot-Marnat.

Ajournés: Pailler Jean de Rodier. Réformés: Cognet Jean-Baptiste-Joseph des Robinots; Dajoux Jean-Marie, de Dasaud; Lévine Jean-Marie, de La Boutière.

ST-GERMAIN-L'HERM. — Séance récréative. — Le 14 février prochain une grande matinée récréative sera donnée à 14 heures dans les salons de l'hôtel Courtyne-Vert par la jeunesse de Saint-Germain.

Au programme, deux vaudevilles en un acte et une grande pantomime, le tout alterné de nombreux chants et monologues.

Spécialité de famille. Nous souhaitons aux jeunes organisateurs tout le succès que mérite leur initiative.

Un bal à grand orchestre terminera dignement cette soirée.

"AU BOUQUINISTE"
Téléph. 13.02

U. JONQUET
7, Rue Georges-Clemenceau, 7

Vente et Achats de Livres anciens, modernes, classiques, etc.

ACHAT DE VIEUX PAPIERS

LA NATIONALE

Compagnie d'assurances — Vie — Incendie — Accidents

G. BAZIN et G. SARDIER

Agents généraux
3, rue Bardoux, CLERMONT-FERRAND. Tél. 9-05

Aéro-Club d'Auvergne

ASSEMBLEE GENERALE

L'Assemblée Générale Annuelle, qui a eu lieu dimanche 17 janvier, au siège social, réunit un grand nombre de membres. La séance fut ouverte par Gilbert Sardier qui, après une courte allocution, passa la parole à M. Joseph Ribourt, dont le rapport moral sur l'activité et les progrès de la Société en 1925, fut fort bien présenté. Il fit ressortir, dans des termes choisis, la progression formidable de l'Aéro-Club d'Auvergne, qui compte actuellement plus de 2.000 membres, qui a formé 17 pilotes boursiers et 5 pilotes de tourisme, 22 mécaniciens d'avions et a créé la section du Cantal et de Brive; a organisé 7 meetings régionaux, tous couronnés de succès, six conférences et réunions de propagande, et surtout le Rallye Aérien National qui fut la plus formidable épreuve d'aviation de l'année.

Ces magnifiques résultats furent confirmés par les rapports de M. Minier sur l'Ecole de Brevet de Tourisme et de M. Ferreau, sur les cours de mécaniciens.

Quant au rapport financier du sympathique trésorier général Dozolme, il fut adopté par acclamations, car il apportait la preuve d'une situation financière brillante due, pour beaucoup d'ailleurs, à une gestion impeccable, pour laquelle Dozolme fut vivement félicité.

Le programme sportif de l'année fut ensuite ébauché. Il fut question de renouveler le Rallye Aérien National et de collaborer avec l'Union des Pilotes Civils à avec étape à Clermont-Ferrand. On envisagea également l'organisation d'un grand l'organisation d'une Caravane Aérienne, prix de Sphériques et d'un Rallye Ballon pour autos, motos et vélos.

Les grandes lignes du bal annuel, fixé au 13 mars prochain, furent également adoptées.

Enfin, l'on procéda au vote pour le renouvellement du bureau et des commissions. Le résultat en fut le suivant:

Présidents d'honneur: le général Linder, Marcel Michelin; Conseil d'Administration: Claret, Cazenave, H. Cote, Lemaigre, Le-coq, Magnié O., O. Rouzaud; Président; Sardier; vice-présidents: Charatoire, de Durat, Prophète; Secrétaire Général: J. Ribourt; Secrétaire adjoints: Dupoux, Durin; Trésorier général: Dozolme; Trésorier adjoint: Cluzel; Directeur de l'Ecole de Pilotage: Minier; Chef pilote: Dupoux; Directeur Technique: Rossillon; Archiviste: Sauzet; Bibliothécaire: Sendral; Porte Fanion: Jean Ondet; Commissaires agréés par l'Aéro-Club de France: MM. G. Sardier, Dupoux, Latapie, Arnaud, Lecuir, Billiet, Pinot, capitaine Begou, Sendral; Commission Sportive: Dupoux, Arnaud, Durand, Minier, Pinot, Latapie, Billiet; Commission Technique: J. Ribourt, L. Charatoire, capitaine Begou, adjutant Dubœuf, Ferreau, Sauzet, Rossillon, Vernion.

Commission des Finances: Lecuir, Dubois de la Sablonnière, Groslière, Beau, Busière, Lachaud, Touche; Commission des Fêtes: P. Moulin, Besset, Sendral, Chau-chat, Fargeux, Pannetier, Tournebize, Feuillet.

Commission de tir et de préparation militaire: Dozolme, Pinot, lieutenant Bonnard, Durin, Rivière, Viallet, Michel, adjudant-chef Dubœuf.

CONGRES DES SOCIETES AFFILIEES

Le Congrès des Sociétés Affiliées à l'Aéro-Club de France qui réunit chaque année, avec les représentants de l'Aéro-Club de France, ceux de tous les Clubs de France s'occupant d'Aviation, vient de terminer ses travaux, qui furent fort intéressants.

L'Aéro-Club d'Auvergne y était représenté par son président, Gilbert Sardier, Charatoire, vice-président, Ribourt, secrétaire général, et Pinot. Des vœux fort intéressants y furent émis sur l'initiative de nos délégués, notamment ceux concernant l'amélioration du sort des Pilotes de réserve des Boursiers de Pilotage et des

BLIN

bijoutier-spécialiste (39, avenue des Etats-Unis) qui vous les rendra le soir même de votre départ, complètement remis à neuf. Téléph. 9-58.

Au Familia

Programme du 5 au 11 Février

Le Convoi tragique

4^e épisode: LA SORCIERE BLANCHE et

Les Rois en Exil

Grand drame inspiré par le célèbre roman de roman d'Alphonse Daudet, joué par Alice Terry et L. Stone.

POUR ACHETER OU VENDRE

HOTELS :: CAFÉS
:: RESTAURANTS ::
et tous Fonds de Commerce

ADRESSEZ-VOUS A
F. GONDRE
9, Rue Fontgèze - CLERMONT-FERRAND

CINÉMA-PATHÉ-CAMÉO

Cette semaine présente:

NOTRE DAME DE PARIS

d'après l'œuvre immortelle de Victor Hugo

La plus grande reconstitution cinématographique de l'époque; reproduction exacte, dans ses moindres détails, de la Basilique de Notre-Dame, telle qu'elle était en 1482. Film remarquablement interprété par

LON CHANEY, dans le rôle de QUASIMODO

C'est un film qu'il faut voir et qu'on peut revoir.

La Revanche du Piéton

vingt minutes de fou rire

Ce spectacle éminemment artistique, sera donné au prix ordinaire des places et les cartes de faveur seront acceptées en semaine.

G. DE TARRIEUX ASSURANCES

Tél. 3-42 10, rue Latour-d'Auvergne, 10 Tél. 3-42

Consultations et Renseignements gratuits

Imprimerie Jean Vissouze

Anciennement L. BALMET

25, Rue Gaultier-de-Biauzat :: CLERMONT-Fd
Tél. 5-64

Tous travaux d'impression

Les meilleurs prix

La plus belle présentation

Economats du Centre

NOS CONSERVES

de légumes

PETITS POIS

Moyens au naturel, 1/2 1.65

-- -- -- 4/4 3 00

Mi-fins -- -- 1/2 2 25

-- -- == 4/4 4 25

Fins -- -- 1/2 2 60

-- -- -- 4/4 5 00

Extra-fins -- -- 1/2 3 00

-- -- -- 4/4 5 70

mi-fins à l'étuvée 1/2 2 65

-- -- -- 4/4 4 80

Faites inscrire vos achats sur votre

GARNET DE BONI

UN TICKET-PRIME
POUR UN FRANC D'ACHAT

Sucre, Sel, Pétrole et Essence

en Bidons de 5 litres exceptés

Economats du Centre

VIEUX RHUM MARTINIQUE GARANTI PUR GRAND ARÔME



RHUM NIÉRA

EN VENTE
DANS TOUTES LES BONNES
MAISONS D'ÉPICERIE FINE.

ETABL. CHARDON, IMPORTATEURS
T^{me} C^{te} CLERMONT-FERRAND, A. 2681

Imprimerie du «SOLEIL D'AUVERGNE»
25, rue Gaultier-de-Biauzat, Clermont-Ferrand

Le Gérant: J. ROUSSET.

COMPTOIR CENTRAL

F. GONDRE, Directeur
9, rue Fontgèze. Tél. 9-31.
(Face Novelty)

Épicerie s. préf., très bon apport. Loyer bas. Prix: 10.000 fr.

Épicerie-comestib. dans t. bon quartier. Aff. 200.000. Bien logé. Loyer modéré. Prix: 42.000 fr., dont 30.000 comptant.

Épicerie avenue République. Prix: 15.000 fr.

Café-comptoir avec meubles, pl. centre. Bail 10 ans. Prix: 90.000 fr.

Café-restaurant dans gr. canton. Fait 20.000 bénéfices. A vendre immeuble et fonds. Prix: 65.000 francs. Moitié comptant.

Comptoir meublé laissant très beau bénéfice. Prix: 65.000 fr.

Commerce dame ou pas de porte dans rue la plus commerçante Clermont. Pr. à débattre: 60.000 fr.

Pâtisserie-conf. sur gr. artère Vichy. Prix: 65.000. Tabacs-comptoir, belle situ. Lg bail. Loyer intér. Prix à débattre. 110.000 fr.

Épicerie-comest. b. quartier, gds locaux. Vaste app. Prix: 36.000 fr.

Restaurant d'angle très bien situé, plus meublés. Dépend. diverses. Aff. très bon rapport. Prix à débat. 75.000. Av. 40.000 compt.

Café-billard restaurant pl. centre, 5 meublés. Aff. rec. Avec 25.000 fr. comptant.

Restaurant s. gd. aven., 2 salle. Joli matériel. Bail à volonté. Prix: 45.000 fr.

Grand café dans import. ville ind. du centre. Très b. inst. Bail et loyer intér. Prix: 280.000 francs. Av. 150.000 fr. comptant.

Hôtel-rest. centre jolie v. comm. du Berry, 24 nos conf. mod. Prix: 250.000 fr. dont 160.000 comptant.

Hôtel à Vichy, bien sit., 30 ch. dont 23 av. lav. à eau etc. Bail 17 ans non revis. Prix: 320.000 francs

Hôtel à Vichy, pr. sources, 30 ch. eau etc, s. de bains. Loyer couvert par sous-location. Pr.: 400.000 f.

Hôtel face gare, jolie v. de Touraine, 18 nos. Tout conf. moderne. Vendeur se retire. Prix: 260.000 fr.

Hôtel-café-rest. à l'année dans grosse station th. d'Auvergne, 12 ch. meubl. Inst très confortable. Bénéfices: 40.000. Vendeur se retire et fait bail à volonté. Loyer: 8.000. Prix: 150.000 moitié comptant.

Hôtel-rest. ville industr. centre. 21 ch. chauff. centr. Eau etc ch. et fr. Auto à

Immeubles

A vendre, Maison neuve banlieue Clermont. Bonnes conditions. Ecrire à Arvernie Publicité, 20, rue des Gras, Clermont-Ferrand.

On demande à acheter

Serais acquéreur de tous objets anciens se rapportant au culte de saint Amable.

S'adresser au bureau du journal.

Appareil photo Kodak, 4 1/2 x 6. S'adresser au Bureau du Journal.

A Louer

Chambre meublée. S'adresser, 15, boulevard Berthelot.

A louer grande remise et hangar. S'adresser, 15, boulevard Berthelot.

On Demande appartement 3 pièces, de préférence dans le Centre.

S'adresser au bureau du journal.

MOBILIER

Tous les prix étant affichés une simple visite vous prouvera que

«La Salle des Ventes» 33 et 35, rue Gonod, vastes dépôts et ateliers, 10, rue Eugène-Gilbert et petite rue Latour-Fondue, à Clermont-Ferrand.

Vend le meilleur marché de la région

Choix considérable de mobiliers de toutes sortes.

Chambres à coucher, bois dur, vernies ou cirées, noyer, chêne, acajou, citronnier, à 2 ou 3 glaces biseautées: 995, 1.095, 1.295, 1.495, 1.750, 1.995, 2.150, 2.795 fr. 40 modèles différents, ou l'armoire seule: 495, 580, 650, 695, 850, 995, 1.150 fr. — Armoires lingerie, placards vernis ou cirés à 1 et 2 portes: 150, 195, 250, 295, 320, 450, 595 fr. — Tables de nuit avec et sans marbre, vernies ou cirées: 39, 49, 69, 85, 95, 129, 145, 159 fr. — Lits bois de milieu, lits fer et cuivre, lits-cage, lits tout cuivre

«La Salle des Ventes» 33 et 35, rue Gonod, vastes dépôts et ateliers, 10, rue Eugène-Gilbert et petite rue Latour-Fondue, à Clermont-Ferrand.

Vend le meilleur marché de la région

Choix considérable de mobiliers de toutes sortes.

Chambres à coucher, bois dur, vernies ou cirées, noyer, chêne, acajou, citronnier, à 2 ou 3 glaces biseautées: 995, 1.095, 1.295, 1.495, 1.750, 1.995, 2.150, 2.795 fr. 40 modèles différents, ou l'armoire seule: 495, 580, 650, 695, 850, 995, 1.150 fr. — Armoires lingerie, placards vernis ou cirés à 1 et 2 portes: 150, 195, 250, 295, 320, 450, 595 fr. — Tables de nuit avec et sans marbre, vernies ou cirées: 39, 49, 69, 85, 95, 129, 145, 159 fr. — Lits bois de milieu, lits fer et cuivre, lits-cage, lits tout cuivre

«La Salle des Ventes» 33 et 35, rue Gonod, vastes dépôts et ateliers, 10, rue Eugène-Gilbert et petite rue Latour-Fondue, à Clermont-Ferrand.

Vend le meilleur marché de la région

Choix considérable de mobiliers de toutes sortes.

Chambres à coucher, bois dur, vernies ou cirées, noyer, chêne, acajou, citronnier, à 2 ou 3 glaces biseautées: 995, 1.095, 1.295, 1.495, 1.750, 1.995, 2.150, 2.795 fr. 40 modèles différents, ou l'armoire seule: 495, 580, 650, 695, 850, 995, 1.150 fr. — Armoires lingerie, placards vernis ou cirés à 1 et 2 portes: 150, 195, 250, 295, 320, 450, 595 fr. — Tables de nuit avec et sans marbre, vernies ou cirées: 39, 49, 69, 85, 95, 129, 145, 159 fr. — Lits bois de milieu, lits fer et cuivre, lits-cage, lits tout cuivre

«La Salle des Ventes» 33 et 35, rue Gonod, vastes dépôts et ateliers, 10, rue Eugène-Gilbert et petite rue Latour-Fondue, à Clermont-Ferrand.

Vend le meilleur marché de la région

Choix considérable de mobiliers de toutes sortes.

Chambres à coucher, bois dur, vernies ou cirées, noyer, chêne, acajou, citronnier, à 2 ou 3 glaces biseautées: 995, 1.095, 1.295, 1.495, 1.750, 1.995, 2.150, 2.795 fr. 40 modèles différents, ou l'armoire seule: 495, 580, 650, 695, 850, 995, 1.150 fr. — Armoires lingerie, placards vernis ou cirés à 1 et 2 portes: 150, 195, 250, 295, 320, 450, 595 fr. — Tables de nuit avec et sans marbre, vernies ou cirées: 39, 49, 69, 85, 95, 129, 145, 159 fr. — Lits bois de milieu, lits fer et cuivre, lits-cage, lits tout cuivre

«La Salle des Ventes» 33 et 35, rue Gonod, vastes dépôts et ateliers, 10, rue Eugène-Gilbert et petite rue Latour-Fondue, à Clermont-Ferrand.

320, 395, 420, 485, 580 fr. — Sommier métallique ou tout sur mesure, de 80 à 195 fr. suivant dimensions et qualité. — Lits d'enfant avec ou sans sommier, toutes dimensions, de 56 à 160 fr. — Matelas à 1 ou 2 places: 75, 135 fr. et au-dessus, suivant qualité. — Oreillers plume: 23 fr. — Traversins plume, de 20 à 49 fr., suivant dimensions. — Toilettes avec marbre, toutes dimensions et formes: 135, 170, 195, 220 fr. — Salles à manger complètes ordinaires, ou chêne ou noyer sculpté, de 500 à 2.000 fr. (35 modèles différents). — Buffets de salle à manger, chêne, noyer, hêtre, vitrés, sculptés, à étagères: 195, 220, 280, 300, 395, 450, 595, 695, 750, 895, 1.095, 1.350 fr. — Buffets de cuisine, chêne et peuplier: 99, 120, 150 fr. — Tables de salle à manger, cirées, noyer, chêne, hêtre, à 2, 3, 4 allonges: 270, 295, 360, 395, 425, 495 fr. — Tables rondes vernies ou cirées, à tiroir, à 6, 8, 12 places: 75, 85, 105, 115, 125 fr. — Tables de cuisine, de chambre, de café: 24, 29, 34, 40, 50 fr. — Tables à thé, cirées: 49, 69 fr. — Chaises de cuisine, chambre, salle à manger, café, toutes formes, tous genres: 12, 15, 17, 22, 29, 35, 49, 55, 65, 75, 89, 95 fr. — Fauteuils confortables, rembourrés en velours: 145, 180, 195, 240 fr. — Sellettes porte-poches: 29, 39 fr. — Bureaux à étagère: 99, 295 fr. — Porte-manteaux, chapeaux, parapluies, en bambou chêne ciré, avec glace biseautée: 56, 70, 85, 99, 340 fr. — Bibliothèques, toutes formes et dimensions: 250, 295, 450 fr. — Glaces encadrées, toutes dimensions et formes: 19, 45, 69, 85, 99, 150 fr. — Réparation, réfection de sommiers et matelas en un jour. — Livraison, emballage et transport gratuits.

Demandes d'emplois

Catholique, veuf, 55 ans, très actif, demande place régisseur, gardien de propriété ou surveillant. S'adresser au journal.

PENSION

Ingénieur chercherait pension dans famille honorable, environs place Gaillard ou place Delille. S'adresser au Journal.

"Le Soleil d'Auvergne"
25, Rue Gaultier-de-Biauzat
CLERMONT-FERRAND
Chèque Postal 665

BULLETIN D'ABONNEMENT
(à découper et à retourner)

Veuillez trouver ci-inclus la somme de DIX FRANCS en mandat chèque (1)

Montant d'un abonnement d'un an au "SOLEIL D'AUVERGNE".

A dater du _____

Adresse: _____

Signature _____

Biffer les mentions inutiles.